

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 5).....	1 ^{er} 75	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ⁵
RECLAMES 4 ^e (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7).....	11

S'adresser pour les annonces...
 A BORDEAUX : Bureau du Journal, 8, rue de Cheverus.
 A PARIS : Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
 Les insertions ne sont admises qu'au sous-réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde	les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
6 ^{fr} 50	Charente-Inférieure, Dor-	11 ^{fr} 25	22 ^{fr} 50	42 ^{fr} 50
8 50	dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	12	24	50
9	Autres départements et Colonies.....	13	26	55
2 25	Etranger (Union Postale).....	18	36	70
Abonnements d'un mois pour la France..		2 25		

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 TÉLÉPHONE : De 8 h. à 20 heures, n^o 88.
 De 20 h. à 6 heures, n^o 96.

PARIS, 8, boulevard des Capucines
 TÉLÉPHONE : 102.57. — 16 luel.

LA REPRISSE DE LA GUERRE SOUS-MARINE

On se fait toujours une opinion exagérée des moyens de guerre qui ont un effet terrifiant. Nous ne sommes pas nous-mêmes exempts de telles erreurs. La mise en service d'une arme nouvelle, d'un explosif nouveau, l'apparition d'engins tels que les « tanks » de l'armée anglaise, nous procurent aussitôt l'impression d'un avantage très grand dont l'exploitation va fournir presque instantanément des résultats décisifs. Dans les sphères plus élevées, dans les milieux techniques, on sait, au contraire, que l'immense guerre est devenue quelque chose de comparable à une compétition chronique qui s'alimente sans cesse d'éléments nouveaux et que la loi du progrès s'impose au cours même de la lutte. L'opinion publique allemande a été, en vertu de ce phénomène naturel, imprégnée dès l'abord de l'impression qu'une guerre sous-marine sans scrupule et sans merci empêcherait l'Angleterre de continuer son trafic maritime et qu'elle produirait de grands effets moraux et économiques.

L'atténuation aux procédés barbares de cette guerre, apportée à la suite de l'intervention américaine, a été impopulaire en Allemagne. Si elle a été acceptée par l'opinion allemande, c'est que le peuple allemand est habitué à suivre sans résistance les impulsions de l'autorité. C'est aussi qu'il voyait dans cette atténuation un symptôme de détente, les promesses de pourparlers qu'il désire ardemment voir s'ouvrir. C'est une espérance que les événements ont aujourd'hui éloignée de lui. De plus, la bataille du Jutland a pris en Allemagne sa véritable signification, et le sous-marin y apparaît de plus en plus comme l'unique ressource navale. De là une tendance de plus en plus fortement marquée à réclamer la reprise de la guerre sous-marine à outrance. De là la phrase menaçante et sibylline du chancelier de Bethmann-Hollweg : « Un homme d'Etat allemand qui hésiterait à employer contre elle (l'Angleterre) n'importe quel procédé efficace et propre réellement à abrégier la lutte mériterait d'être pendu. »

Cette phrase, comme beaucoup de celles des discours du chancelier, est à double fin. Elle peut être prise soit comme une annonce que les procédés de la guerre sous-marine vont bientôt être restaurés dans leur primitive et sommaire barbarie, soit comme une affirmation que cette barbarie n'était ni efficace ni propre à abrégier la lutte. Elle répond ainsi, dans tous les cas, aux reproches que font entendre en Allemagne les adversaires de de Bethmann-Hollweg. Mais en même temps nous apprenons que des efforts sont faits par l'Allemagne auprès des Etats-Unis en vue de ménager un retour aux anciens procédés. Il est probable que, à défaut de victoires militaires, le gouvernement impérial voudrait bien jeter en pâture à l'impatience populaire la nouvelle de quelque torpillage sensationnel. Une bonne Lusitania ferait en ce moment-ci très bon effet. Cependant, on n'est pas disposé à payer cet effet du prix d'une guerre avec l'Amérique. On voudrait l'un, mais pas l'autre. De là les conversations épineuses engagées à Washington.

En quoi donc, au juste, se différencie la guerre sous-marine actuelle de la guerre « à outrance » ? Il n'est pas douteux que les Allemands emploient tous les sous-marins dont ils disposent et que la guerre « à outrance » ne leur en fera pas mettre à la mer un seul de plus. L'intensité de l'activité des sous-marins ennemis ne pourrait donc pas être accrue. Les paquebots, transports internationaux, ne seraient plus épargnés. Les formalités d'avertissement et de visite des navires de charge seraient supprimées et l'évacuation du personnel ne serait plus permise. Un point, c'est tout. Comme accroissement possible des dommages matériels, rien ou presque rien, mais, en revanche, destruction systématique des existences des non-combattants, des femmes et des enfants. Si honteux qu'il soit pour l'espèce humaine de le constater, c'est surtout à cela, uniquement à cela même, que tient le peuple allemand. Son gouvernement incline à lui donner cette satisfaction immonde. Il ne le fait pas, c'est qu'il n'ose pas encore. Mais il n'est pas impossible que nous voyions se rouvrir l'ère des discussions avec l'Amérique.

La silhouette sinistre d'un von Tirpitz s'entrevoit derrière le chancelier perplexé. Et l'amiral qui n'a jamais navigué, qui a

toujours eu peur de l'eau, excelle dans les grands projets. La faillite du plan naval grandiose auquel il a consacré sa vie le remplit d'amertume et il ne rêve plus qu'assassinats. Il fait de cette question d'assassinats en masse l'axe de sa politique d'opposition. Il est une de ces figures ignobles que l'on voit monter à la surface des eaux troubles aux jours de désespoir. Quand son rêve abominable se réalisera de nouveau, quand le peuple allemand le rappellera pour organiser ses derniers forfaits, le jour de l'expiation ne sera plus éloigné.

Jean CLAUDIUS.

Gaîtés Allemandes

Un neutre ami nous rapporte d'Allemagne cette petite histoire qu'on se racontait ces jours-ci, dans les brasseries, en riant tout bas :

« Hindenburg, après sa mort, s'en va tout droit frapper à la porte du ciel. »

« Ah ! non, lui dit saint Pierre, un grand général comme toi doit au moins arriver avec un cheval. »

« Hindenburg revient sur terre et fait au grand quartier général le récit de sa mésaventure. »

« Comment ? s'écrie le kronprinz, saint Pierre se permet de poser des conditions à mon plus grand général ! C'est intolérable ! Je l'accompagnerai, et j'arrangerai cela. »

« Or, dès que saint Pierre les vit, il leva les bras au ciel : »

« Mais, Hindenburg, tu ne m'as donc pas compris ? Je t'avais dit de venir avec un cheval, non pas avec un dieu. »

Evidemment, c'est un peu lourd. Mais quoi ! cela vient de Bochie : Made in Germany.

Le Sabotier-Agricole

Tout arrive en temps de guerre. C'est un bouillon de culture où les plus étranges phénomènes viennent à l'existence. Parmi les phénomènes récemment éclos, nous signalerons à l'attention de nos lecteurs et des philosophes le sabotier-agricole.

Il semble au premier abord que l'art de tailler le bois en chaussure n'a que des rapports éloignés avec la culture de la terre. Au second abord, ils apparaissent plus prochains, plus nets, plus évidents. C'est ainsi que le mobilisé X... avait été appelé à servir dans l'armée française en qualité de militaire détaché à la poudre nationale de T..., division..., numéro matricule, etc., en qualité de sabotier-agricole.

Quel est le Ramollot ou l'humoriste délicat qui a créé et mis au monde le sabotier-agricole détaché dans une poudrerie ? On ne saura jamais. Des inventions aussi mémorables sont anonymes. Mais nous aurions toujours ignoré ce mystérieux emploi si le titulaire n'avait éprouvé le besoin de réclamer une permission agricole au maire de sa commune. Et ici nous entrons dans la fantaisie sereine. Le maire certifie la fonction de son administré, et la justifie en ces termes :

« Il y a, évidemment, corrélation intime entre le sabot fabriqué et l'arbre qui fournit le bois nécessaire à la confection, que la même corrélation existe entre la sylviculture, et a fortiori, entre la sylviculture et la culture, et aussi entre la culture et le cultivateur; que, par conséquent, le sabotier, homme de bois, est, au premier chef, cultivateur; d'où il s'ensuit que X... sus nommé et qualifié, doit être considéré par l'autorité compétente comme devant bénéficier des avantages réservés aux ouvriers agricoles et susceptibles d'obtenir, de ce chef, une permission de sabot-culture. »

R..., le ... juillet 1916.

« Le Maire. »

Le document est authentique; il émane d'un maire de notre Sud-Ouest. Nous nous serions fait un scrupule de le « saboter ». Il appartient à l'histoire.

P. B.

LETTRES A UN BLEUET

Mon cher Maxime,

C'est une très belle idée, à la réalisation de laquelle nous devons tous travailler d'un cœur fervent, que de vouloir consacrer une journée spéciale aux innombrables soldats de France qui ont versé leur sang dans cette guerre. Cette nouvelle journée des Morts aurait lieu, non pas à l'automne, comme celle que nous a habitués à fêter la liturgie catholique, mais au printemps, dans le plein rayonnement du soleil, parmi le vif éclat des fleurs écloses sur leurs tiges et des verdure renaissantes. Ce serait, non point une fête paternelle, — ce mot ici ne saurait convenir, — mais une fête de la jeunesse et de la gloire, une sorte d'apothéose nationale, un « memento » où les larmes du regret se mêleraient à la fierté de tant de mâles vertus, une panathéée digne des temps antiques, à laquelle prendrait part tout le peuple des vivants, et en quoi l'image de la patrie remplacerait celle de Pallas.

Apercevez-vous déjà les sentiments qui, durant ces heures commémoratives, animeraient la foule des mères, des épouses, des sœurs, des vierges, dont les fils, les maris, les frères, les fiancés, tombés au champ d'honneur et quelquefois restés sans sépulture, revivraient soudain par l'innéfectable force de l'amour ? Quel courant d'immortalité fera frémir toutes les poitrines, relèvera les fronts vers le ciel, au lieu de les courber sur la terre, — sur cette triste terre bourrée de cadavres, sur cette croûte durcie où la vie et la mort s'échangent perpétuellement, s'enlacent et se déprennent sans arriver à d'autres résultats que ces décevantes poursuites ! Ah ! oui, c'est une forte leçon d'immortalité qui se dégage de l'horrible massacre, de l'affreux charnier dont l'odeur lointaine nous fait défaillir. Quelle que soit la religion des hommes, ou même qu'ils n'en aient aucune; quel que soit le point de vue des philosophes, il est une vérité qui jaillit étincelante parmi les ténèbres au-dessus

de l'éternelle misère de vivre, et cette vérité, des millions de jeunes martyrs l'ont fortifiée de leur souffle à la minute suprême : nous ne mourons pas tout entiers, nous léguons à ceux qui nous survivent le meilleur de nous, la mystérieuse puissance de résurrection qui fait que l'œuvre commune s'accomplit, que le flambeau passe de main en main sans s'éteindre, jusqu'au but inconnu mais fatal où nous saurons peut-être le pourquoi de cette course à l'abîme.

D'ailleurs, nous vivons dans un temps singulièrement fertile en miracles, et, sans vouloir prédire, comme beaucoup de prophètes infallibles, que demain tout sera changé dans la société des hommes, j'incline à croire que les façons de réagir resteront modifiées pour de longues années encore. Le jour de notre grande panathéée nationale, ce jour où nous fêterons nos jeunes héros ensevelis dans la double pourpre du sang et de la gloire, nous connaîtrons jusqu'où peut monter l'ivresse singulière des larmes. Ce seront d'autres larmes, moins amères, moins lourdes que celles de nos deuils anciens. Comparez au chagrin de nos mères victorieuses celui des mères qui pleurent un enfant obscur, trop tôt disparu. J'en sais une dont l'état psychique a subi des évolutions bien significatives. D'abord, c'était le grand désespoir sans paroles; puis elle s'était réjouie au milieu de sa douleur; tandis que la mitraille faisait rage là-haut, elle allait chaque soir s'agenouiller devant l'étréite tombe fleurie où reposait son fils mort à dix-huit ans, et qui, au premier jour de la guerre, aurait eu juste l'âge de servir. Devant le terre, sur lequel elle avait déjà répandu tant de sanglots inutiles, elle se réjouissait presque, je vous le dis. — « Dors, mon petit, dors, faisais-elle; comme tu es bien ici, à l'ombre de ce saule et sous ces fleurs ! Dors ! Si tu avais vécu, tu serais peut-être, aujourd'hui, gisant sur le champ de bataille, blessé atrocement et atrocement seul au milieu de tous les autres tombés comme toi, et dont les gémissements ne peuvent être entendus. Dors ! Tu pourrais avoir le front troué d'une balle, ce beau front pur sur lequel j'aimais tant appuyer mes lèvres ! Elles s'y sont posées une dernière fois, et c'est une image bien-faisante que je garde de toi dans mon cœur ! Dors ! Tu pourrais être resté dans la poussière rouge des chemins, piétiné par la botte des uhlans barbares, renvoyé comme une chose inerte de sillon en sillon jusqu'au trou aveugle où tu achèverais de mourir ! Ah ! que je suis heureuse de t'avoir là, calme et reposé dans le silence de la mort ! C'est comme si tu étais dans ton berceau où, nouveau-né, je te couvrais de mes chants. — Dors, mon petit ! Ici tu es à l'abri de ce qui est pire que la mort, de ce qui t'aurait déjà défiguré, abîmé détruit... »

Ainsi parlait cette mère exaltée et délirante. Mais, demain, quel langage tiendra-t-elle auprès du tertre isolé dont il lui faut sans cesse renouveler les bouquets flétris ? Quand, dans les rues et sur les place publiques, l'immense clameur du peuple saluera ceux qui, en masse, coude à coude, serrés les uns aux autres, ont fait tuer tous ensemble pour la même cause, se sacrée, que dira-t-elle à ce fils disparu avant l'heure du sacrifice, avant d'avoir pu participer à ce grand banquet, à cette communion sublime ? Que lui dira-t-elle, à son petit ? Vous le savez mieux que moi, Maxime ! Elle lui dira : « Mon pauvre enfant ! Mon pauvre fils oublié ! Pardonne-moi... Je suis seule à venir ici t'apporter des fleurs ! Les autres, ceux de ton âge, c'est toute la France aujourd'hui. Ah ! pourquoi les trépas t'ont-ils emporté si vite ? Si tu avais vécu une année, une seule année de plus, et si tu étais mort pour la France, aujourd'hui je marcherais avec la foule des femmes triomphantes et je sentirais en mes entrailles tressaillir un peu de ce sang que tu aurais versé ! »

Et, tandis qu'elle gémissait, impuissante, sur cette terre desséchée, dans le ciel passeront de grands nuages couleur d'aurore et de flamme; ils s'avanceront, majestueux et lents, vers les cités reconquises, vers les vastes plaines redevenues libres et fécondes; et un grand souffle, le souffle même des héros, emportera dans un même frisson d'orgueil toutes ces douleurs.

Voilà, mon cher Maxime, une des visions de demain.

Votre

JEAN BERTHEROY.



Souscrivez à l'Emprunt libérateur !

LES MUTILES DE GUERRE, LES « POILUS » PERMISSIONNAIRES, LES BONNES VIEILLES MAMANS VIDENT LEURS BAS DE LAINE POUR QUE LA FRANCE PUISSE ECRASER LES BARBARES

Photo d'EXCELSIOR

La Reprise de la Piraterie sous-marine

Les Torpillages se multiplient sur les Côtes des Etats-Unis

Le président Wilson parle ferme et le comte Bernstorff « bluffe »

Paris, 10 octobre. — Le nombre inusité de torpillages qui s'est produit depuis quarante-huit heures indique, sans aucun doute, que la piraterie intensive recommence sur toutes les mers; mieux encore, l'Allemagne n'hésite pas à aller narguer les Etats-Unis jusque dans leurs ports, ainsi que l'atteste la visite inopinée du sous-marin « U-53 ». On voit très bien au moins un des effets cherchés : démontrer d'une manière saisissante que les sous-marins peuvent porter les coups jusqu'à la côte américaine, qu'ils demeurent un engin redoutable, même dans les limites imposées à leur activité, et que, d'autre part, ces restrictions privent l'Allemagne de moyens de lutte très efficaces.

Mais comme il lui serait impossible de se livrer à ce jeu si elle n'avait point à proximité de son champ d'action les moyens de se ravitailler, il est à présumer que l'Allemagne a installé des bases d'approvisionnement sur quelques points de cette partie de l'Atlantique. S'il en est ainsi, on se demande comment le gouvernement allemand compte concilier sa décision évidente de donner satisfaction au peuple au moyen de la reprise de la piraterie navale avec son désir de ne point se brouiller définitivement avec la République américaine.

En effet, la destruction des navires dans les eaux américaines équivaut, pratiquement, à un blocus des ports américains et, notamment, de New-York. La question n'est pas de savoir si, dans les cas visés, la pratique du droit de visite a été régulièrement exercée. La question se pose ainsi : les opérations des sous-marins dans le voisinage immédiat des grands ports américains ne peuvent pas être tolérées, parce qu'elles équivalent à un blocus des ports américains.

En attendant, le président Wilson et les fonctionnaires du gouvernement américain se montrent très préoccupés de la situation créée par les torpillages sur les côtes américaines.

M. Wilson, qui a donné audience au comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, chargé de lui remettre un pli personnel du kaiser apporté par l'« U-53 », a reçu ensuite plusieurs journalistes américains, à qui il n'a pas caché sa volonté formelle d'exiger de l'Allemagne qu'elle tînt désormais les promesses faites par elle aux Etats-Unis, à la suite des notes échangées l'hiver et le printemps derniers.

De son côté, M. Bernstorff, poursuivant sa politique de bluff, prétend n'avoir pas reçu de son gouvernement de nouvelles instructions; il proteste de la bonne foi de l'Allemagne et se porte garant de son désir d'observer ponctuellement les conventions signées.

Mais comment le chancelier de Bethmann-Hollweg conciliera-t-il ces prétentions avec sa volonté, chaque jour plus nettement affirmée, des partis de reprendre de plus belle la guerre sous-marine et de la pousser jusqu'à ses plus extrêmes conséquences? Le gouvernement allemand ne peut pas ignorer qu'il risque gros avec les exploits de ses pirates. Ce ne peut pas être sans graves raisons que le gouvernement accepte les conséquences qui peuvent en découler. Ces raisons, c'est sans doute dans la situation intérieure de l'Allemagne qu'il faut les chercher. Le chancelier est de plus en plus combattu par les pangermanistes et leurs alliés qui patronnent l'amiral Tirpitz, l'homme de la guerre sous-marine à outrance. Bethmann-Hollweg perd chaque jour du terrain au Reichstag. Il lui faut, coûte que coûte, essayer de remonter le courant qui l'entraîne à l'abîme. La grande affaire pour l'instant, c'est donc d'éviter qu'éclate cette crise de gouvernement si redoutée du kaiser; car l'empereur est solidaire de son chancelier, dont il n'a cessé d'inspirer la politique à chaque discours. Mais l'un et l'autre auraient tort de se croire sauvés parce que leurs sous-marins ont réussi quelques mauvais coups. La crise de l'empire tient à des causes trop profondes et trop générales pour qu'il en soit ainsi.

La Marine américaine va protéger ses Eaux neutres

Washington, 10 octobre. — Le département de la marine de commerce a commencé à faire des préparatifs pour organiser des patrouilles de vaisseau de guerre le long des côtes, si la mesure est nécessaire, pour empêcher que la neutralité américaine ne soit violée par les opérations des sous-marins allemands.

Le Comte Bernstorff se porte garant de la Parole d'Honneur (!) de l'Allemagne

Washington, 10 octobre. — Après la visite rendue par le comte Bernstorff à M. Wilson, à Long-Branch, il a été déclaré que la question de la paix n'avait pas été soulevée, mais que le président avait amené la conversation sur les attaques faites hier par des sous-marins, au large de la côte américaine.

Le comte Bernstorff a répondu au président qu'il n'avait pas reçu d'informations d'Allemagne à ce sujet, mais qu'il était convaincu que les promesses faites antérieurement par son gouvernement seraient respectées.

M. Wilson va exiger de l'Allemagne qu'elle tienne ses promesses

New-York, 10 octobre. — Un peu avant de recevoir le comte Bernstorff, porteur de la réponse du kaiser à la lettre personnelle du président des Etats-Unis, relative aux secours fournis par les Etats-Unis pour la Pologne affamée, lettre qui se trou-

vait dans le courrier confié au capitaine Rose, à bord du sous-marin « U-53 », M. Wilson fit à des journalistes une déclaration affirmant qu'il exigerait de l'Allemagne qu'elle tînt dans toute leur étendue les promesses faites aux Etats-Unis. Le président a ajouté qu'il n'avait aucunement le droit de mettre en doute l'intention de l'Allemagne d'exécuter les dites promesses.

M. Wilson, à ce qu'on dit, paraissait fort préoccupé des opérations des sous-marins dans le voisinage du littoral des Etats-Unis. Il se proposait d'appeler l'attention du comte Bernstorff sur ce fait au cours de l'entrevue qu'ils allaient avoir.

Service maritime suspendu

New-York, 10 octobre. — L'International Mercantile Marine Company a définitivement suspendu, sur la ligne des Etats-Unis au Canada, les départs de ses navires battant pavillon britannique. Les paquebots battant pavillon américain continueront leur service.

Le Théâtre des Torpillages

Paris, 10 octobre. — Entre l'île de Nantucket et la baie de Delaware, la côte des Etats-Unis s'étend sur une longueur qui mesure à vol d'oiseau 500 kilomètres environ. L'île de Nantucket est située à 100 kilomètres de la terre ferme et à 350 kilomètres au nord-est de New-York. La baie de Delaware s'ouvre à 250 kilomètres au sud-est de New-York. Rappelons enfin que la limite des eaux territoriales est située pour les Etats-Unis à 3 milles (5 kilomètres et demi environ) de la côte.

New-York, 10 octobre. — C'est à cinq heures trente du matin que la première nouvelle des torpillages arriva à Newport. Le capitaine du vapeur américain « Kansas » annonçait peu après qu'il avait été arrêté par un sous-marin. A une heure de l'après-midi, le signal de détresse fut lancé par le « Westpoint ». L'amiral Cleanes fit partir dix-sept torpilleurs pour le large, tandis que les armateurs suspendaient partout les départs des bâtiments de commerce.

Le « Stephano », qui avait à bord 83 passagers, parmi lesquels de nombreuses femmes et des enfants, a été torpillé au large de New-York. Parmi les passagers américains se trouvaient deux médecins et quatre infirmières revenant des hôpitaux du Labrador.

Trois autres navires, le « Kingston », le « Bloomendijk » et le « Christian-Knudsen », ont été torpillés près des côtes du Massachusetts.

Le Monde commercial anglais garde son calme

Londres, 10 octobre. — Lorsqu'on apprit au Lloyd les exploits des sous-marins au large des côtes américaines, il ne s'y produisit rien qui ressemblât à une panique. Les assureurs prennent la chose sans doute très philosophiquement, car l'Angleterre a été capable de venir à bout d'autres tentatives sous-marines des Allemands. Les assureurs prennent de rapides mesures pour couvrir les risques accrus pour autant qu'il est possible de les estimer.

Au Balcus Bourse des grains, il n'y eut pas davantage la moindre trace de panique. Le représentant des armateurs de Glasgow a déclaré hier soir qu'il ne s'était produit dans cette ville aucune panique : « Nous sommes pleinement confiants, a-t-il dit, que le flot trouvera vite le moyen de mettre fin à cette nouvelle menace. Le seul résultat sera de faire monter le prix du fret. Mais le mouvement maritime continuera comme auparavant. »

Commentaires anglais

Londres, 10 octobre. — Le « Daily Telegraph » écrit :

« La situation germano-américaine est de nouveau délicate. Les Américains admirèrent volontiers le voyage de « Deutschland » chargé de produits chimiques, mais l'arrivée de l'« U-53 », portant des canons et des torpilles et ayant l'ordre de couler, sans considération de nationalité ou de destination, tous les navires rencontrés, est une tout autre question. Si jusqu'à présent il n'y a pas une seule existence perdue, ce n'est certes pas grâce à l'« U-53 ». Les équipages des navires coulés ont été obligés de prendre place dans des canots et n'ont été sauvés que grâce à la flotte américaine.

« Les Américains sont très inquiets de voir la guerre à leurs portes. Théoriquement, un sous-marin a le droit, en dehors des eaux territoriales, d'agir en belligérant. Pratiquement, une pareille proximité entraîne une grande différence. Aussi est-ce peut-être trop vite que les journaux allemands se réjouissent. Il est clair cependant que les Etats-Unis n'ont pas accepté le point de vue des alliés d'interdire tout sous-marin entrant dans un port neutre. Les Allemands, en coulant des navires chargés de marchandises américaines, ont prouvé d'une manière vraiment tonitruante la façon dont ils apprécient l'hospitalité américaine. Ceci ne donne que plus de poids au memorandum des alliés. Si la considération de leurs intérêts dirige les actes des neutres, ils s'apercevront que leurs intérêts concordent avec les demandes des alliés, et non avec les pratiques de guerre des Allemands. »

Une Baisse à la Bourse de New-York

New-York, 10 octobre. — Le raid du sous-marin « U-53 » a provoqué une gran-

de surexcitation dans les milieux financiers américains. A la Bourse de New-York, plusieurs valeurs ont baissé de 5 à 10 points. Le cours du coton a baissé de 29 à 49 points.

Le Ravitaillement des Pirates

Londres, 10 octobre. — On doit supposer que les Allemands ont établi pour leurs sous-marins dans l'Atlantique un système de ravitaillement analogue à ceux qui servirent au début de la guerre, à leurs croiseurs auxiliaires pour l'exécution de leurs raids. Ce ravitaillement se ferait par bateau. On parla autrefois en Allemagne d'établir des bases fixes de ravitaillement pour les sous-marins non loin de la côte américaine. On donna alors les noms de Belle-Île, dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, et Danticosti, à l'embouchure du Saint-Laurent.

L'« U-53 » était-il seul ?

New-York, 10 octobre. — L'opinion de l'amiral Cleanes est qu'un seul sous-marin allemand a opéré dans l'Atlantique.

Deux Rescapés du « Kingston »

Londres, 10 octobre. — Selon les dépêches de Washington, un torpilleur américain aurait recueilli deux survivants du navire britannique « Kingston ».

La Hausse des Assurances maritimes

New-York, 10 octobre. — En raison des événements, le taux des assurances maritimes est monté de 2 1/2 % jusqu'à 15 %.

Messages allemands interceptés

New-York, 10 octobre. — Dix-huit heures avant l'apparition de l'« U-53 », à Newport, les diverses stations de la côte interceptèrent trois Messages sans fil indéchiffrables, en langage chiffré, au comte Bernstorff.

Déclarations de M. Lansing

New-York, 10 octobre. — En ce qui concerne les exploits des sous-marins, M. Lansing, ministre des affaires étrangères, déclare qu'il n'a, pour l'instant, aucune opinion à exprimer à ce sujet et que rien encore n'a été décidé par le gouvernement américain quant à l'attitude qu'il croirait devoir adopter.

Deux Vapeurs américains torpillés

New-York, 10 octobre. — Deux vapeurs américains, le « Hawita » (?) et le « Columbia », ont été torpillés par des sous-marins allemands. Ces deux vapeurs ont coulé l'un et l'autre. Un navire de commerce français a échappé tout juste après avoir été sérieusement endommagé.

Un Vapeur français aurait coulé l'un des Pirates

Paris, 10 octobre. — Le vapeur français « Lutèce » a été attaqué le 2 octobre par un sous-marin allemand qui dut s'enfuir sous le feu du vapeur. Le capitaine croit avoir coulé le sous-marin, une nappe d'huile ayant été aperçue à la surface peu après son immersion.

Le Reichstag s'est prononcé pour la Piraterie sans Merci

Berne, 10 octobre. — On écrit qu'au Reichstag, à part le parti de l'opposition socialiste, il n'existe pas d'adversaire contre l'emploi de la guerre sous-marine à outrance. On discute actuellement afin de savoir si la reprise de cette arme occasionnerait pas plus de tort que de profit. On délibérera en séance plénière à ce sujet mercredi au Reichstag. On s'attend à une longue discussion.

Voilier hollandais coulé

Malmö, 10 octobre. — Un voilier hollandais en route pour Hernoesand a sauté sur un champ de mines allemand en vue de Falsterbo. Le navire a coulé en quelques minutes, mais l'équipage a pu être sauvé.

NOTES OFFICIELLES

La Question des Effectifs

Révision des Spécialistes des Usines

Paris, 10 octobre. — Le sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions vient d'adresser les instructions aux contrôleurs de la main-d'œuvre, pour qu'une révision très sérieuse des spécialistes des jeunes classes soit opérée. Jusqu'ici, il était entendu que les jeunes spécialistes vraiment indispensables pour la fabrication des matériels de première urgence — les matériels d'artillerie lourde et d'aviation, par exemple — seraient laissés dans les usines, après examen de chaque cas individuel. Il a cependant paru à M. Albert Thomas que souvent des jeunes hommes ont été laissés à l'usine alors qu'ils auraient pu être remplacés par d'autres plus âgés. En conséquence, une nouvelle révision est prescrite, et le sous-secrétaire d'Etat demande aux contrôleurs de la main-d'œuvre de lui adresser dans un délai de dix jours les propositions résultant de l'application de ces prescriptions.

Les Permissions de trois Jours et la Gratuité du Transport

Paris, 10 octobre. — Les permissions de trois jours accordées aux pères de nouveaux nés sont assimilées à des permissions exceptionnelles. Par conséquent, les militaires qui veulent bénéficier de la gratuité du transport à l'occasion de cette permission n'ont qu'à en faire la demande, mais ils ne peuvent alors obtenir cette même faveur lors de la prochaine permission de détente, la gratuité n'étant actuellement accordée, en principe, que pour les permissions de cette nature.

La Musique de la Garde royale serbe est à Bordeaux

La Population fait un Accueil enthousiaste à nos héroïques Frères d'armes



Photo PETITE GIRONDE

La population bordelaise apprenait avec joie, il y a quelques jours, qu'après Paris et Lyon, notre belle capitale du Sud-Ouest allait avoir l'honneur de recevoir la visite de la musique royale de Serbie, notre glorieuse alliée. On pouvait s'attendre de la part de nos concitoyens à une chaleureuse réception, et on put, sans exagération, dire que les prévisions ont été largement dépassées. Comme on va le lire, l'accueil fait à nos héros a dû faire vibrer leurs cœurs héroïques, et ils ont pu se rendre compte combien nous étions sympathique leur présence parmi nous.

L'ARRIVÉE À LA GARE SAINT-JEAN

C'est à six heures trente exactement que le train, venant de Lyon, et dans lequel se trouvaient les musiciens de la garde royale serbe, est entré en gare.

Le chef, M. Stanislaw Binitchki, et le sous-chef, M. Vetcheslar Raindia, descendus les premiers de leur compartiment, furent reçus sur le quai par M. Delarue, consul de Serbie à Bordeaux; par M. Bergaud, adjoint au maire, président de la commission des fêtes serbes; le commandant Léon, les capitaines Barnier, Goguet, le commandant Bertrand et le capitaine Meynard, de la commission de la gare; MM. Senzès et Uzac, membres du comité de la Croix-Rouge, dont les dames prirent part à la réception. MM. Teuly, commissaire spécial, et Pelatou, commissaire central, étaient également présents.

En une courte allocution, le commandant Léon souhaita la bienvenue à nos amis, puis tous les musiciens furent invités à prendre place autour de tables dressées dans la cour intérieure de la gare, en face des services de la Croix-Rouge, où un lunch copieux, servi par les soins du comité, les attendait. Cette réception matinale tout intime précédait de quelques heures la réception officielle. Ce qui permit aux braves musiciens de se délasser quelque peu et de procéder à leur toilette. Bien qu'à cette heure-là, il y eût peu de voyageurs, un service d'ordre, parfaitement organisé, fonctionnait déjà sous les ordres de MM. le capitaine Belliard et le lieutenant Cacciaguera, officiers de paix.

LES RECEPTIONS OFFICIELLES

Il est net heures. Déjà l'extérieur de la gare d'arrivée présente une animation inaccoutumée. La foule, devenue de plus en plus compacte, se masse, mais, très docile, elle obéit aux injonctions qui lui sont données de n'avoir pas à franchir le barrage qui doit laisser libres les abords immédiats de l'hôtel Terminus sur un assez large espace.

Successivement, à de très courts intervalles, arrivent MM. Græt, maire de Bordeaux; Julien Sauve, secrétaire général de la préfecture, représentant M. Bascou, préfet de la Gironde; Rôdel, conseiller à la cour, président du comité franco-serbe; Saillard, conseiller à la cour, secrétaire du même comité.

Aussitôt, sur un ordre bref de leur chef, les 66 musiciens de la garde se forment en carré; et, tandis que MM. Sauve, au nom du préfet; Græt, au nom de la municipalité; Rôdel, comme président du comité franco-serbe, souhaitent à nos héros une cordiale bienvenue, en la personne de leurs chefs et sous-chefs, tous ces braves, dont l'émotion se peint sur les visages, s'immobilisent dans la position du « garde-à-vous ».

DEVANT L'HÔTEL TERMINUS

Nous l'avons dit, la foule, malgré l'heure matinale, n'avait pas hésité à se porter du côté de la gare, car chacun voulait, semblait-il, être le premier à féter nos amis. Le flot grossit et quand apparut le cortège aux uniformes élégants, superbement portés par de beaux gaillards, la population ne se contenta plus. Un tonnerre d'applaudissements éclata et les cris de « Vive la Serbie! » furent de toutes parts en véritable ouragan. Mais l'enthousiasme est à son comble lorsque, sur un geste de son chef, la musique fait retentir les premières notes de notre immortel Hymne national.

Aux acclamations, succède le plus absolu silence. Il y a là, dans cette foule, toutes les classes de la société, et toutes les têtes — des milliers de têtes — se découvrent; des « poilus » de tous grades portent et gardent la main à leur képi jusqu'à la fin de l'hymne, tandis que des femmes, mères, filles ou sœurs laissent silencieusement couler leurs larmes. L'instant est vraiment pathétique. Mais quand meurent les dernières notes du chant national français, alors la foule ne se contient plus. Les braves crépètent les cris de « Vive la Serbie! » — ces mots sont d'ailleurs inscrits sur une banderolle, entre deux mâts, flanqués de faisceaux aux couleurs des deux nations alliées — retentissent

formidables et ne cessent qu'au moment où la musique attaque l'Hymne national serbe. C'est encore le silence, et c'est chapeau bas que tous écoutent ce chant qui conduira nos sublimes alliés à la victoire définitive.

Comme pour la « Marseillaise », ce sont les mêmes braves, ce sont les mêmes vivats, et l'on sent bien, à ce moment-là, qu'un seul cœur bat dans ces milliers de poitrines, qu'un seul espoir, qu'une seule certitude le fait vivre : l'écrasement complet du plus cruel, du plus inhumain des ennemis, le Boche exécuté et parjure.

LA FOULE SUR LE PARCOURS

Nous n'en avons pas fini avec les manifestations d'enthousiasme exprimées par la foule. Précédée, encadrée et suivie par les représentants des autorités militaires et civiles, la musique de la garde commence à défilé aux accents d'une marche guerrière. La police a grand-peine à contenir les curieux qui essaient de rompre les barrières pour faire cortège à nos braves alliés.

Pour la gare Saint-Jean est noir de monde, et les sons vibrants des cuivres sont parfois couverts par les acclamations, tant elles sont nourries et prolongées. A chaque instant, des femmes, des jeunes filles se détachent, parviennent à fendre la foule et jettent des gerbes de fleurs. Les fenêtres, les balcons sont garnis de curieux; ce ne sont pas les moins bruyants. Et l'on entend des réflexions parmi ce peuple qui se presse. Au passage, nous saisissons une phrase dite par une vieille femme : « Laissez-moi les voir, s'il te plaît, je ne verrai peut-être pas les autres quand ils viendront. J'en aurai pas le temps, je suis trop vieille! »

Nous arrivons devant le marché des Capucins. Comme il fallait s'y attendre, la masse des curieux est plus compacte. Les charrettes de maraichers sont prises d'assaut, et ce sont de véritables grappes humaines qui claquent leurs vivats. Même enthousiasme, même accueil sont réservés à nos héros sur tout le parcours, place et cours d'Aquitaine, cours Pasteur, des fleurs, toujours des fleurs. Sans lassitude, les musiciens, scandant le pas, régalent nos concitoyens de marches guerrières, et nous voici, après une heure environ de route qui parut à tous bien courte, arrivés devant la caserne Cursol, où vont être hospitalisés nos amis, aux frais de la municipalité et du comité des fêtes serbes.

A LA CASERNE CURSOL

Sous la porte, dont le fronton s'adonne des drapeaux de toutes les nations de l'Entente, le cortège s'engage et fait halte dans la cour du quartier. Immédiatement s'avance un petit garçon qui remet au chef de musique, M. Stanislaw Binitchki, une superbe gerbe décorée d'un ruban aux couleurs nationales serbes.

Le chef, qui paraît très ému de cette délicate attention, due à M. le capitaine Erard, prend la gerbe et applique sur les joues du petit garçon deux baisers retentissants, aux applaudissements de l'assistance, en majeure partie composée de poilus.

La marche triomphale à travers Bordeaux de nos alliés doit se terminer là, pour l'instant; mais, auparavant, M. Stanislaw Binitchki lui-même tient à faire exécuter « la Marseillaise », qui est écoutée avec le même recueillement, la même ferveur, que l'hymne national serbe. Enfin, pour remercier la population du chaleureux accueil dont ils ont été l'objet, les musiciens ont exécuté d'impeccable façon, ce morceau patriotique et vibrant : « Le Réve passe ».

Nos héros, après avoir pris congé, étaient depuis quelque temps déjà retirés dans les appartements qui leur étaient réservés; mais la foule, au dehors, les acclamait encore, et les cris de « Vive la Serbie! » ont retenti longtemps à leurs oreilles.

Ils n'ont pas fini d'être acclamés et fêtés, et nous avons la certitude que les musiciens de la garde royale serbe emporteront, quand ils quitteront notre ville, un souvenir qui, aux heures de tristesse, pourra les consoler et les encourager.

En Italie

Renforts autrichiens

Turin, 10 octobre. — Au commencement de l'offensive italienne de septembre, les Autrichiens avaient sur le front du Carso les 9e, 17e, 20e et 28e divisions, comprenant environ 60 bataillons. Fortement éprouvée, cette armée a été accrue depuis lors de troupes prélevées ailleurs. C'est à 75 bataillons environ que les Italiens ont maintenant affaire.

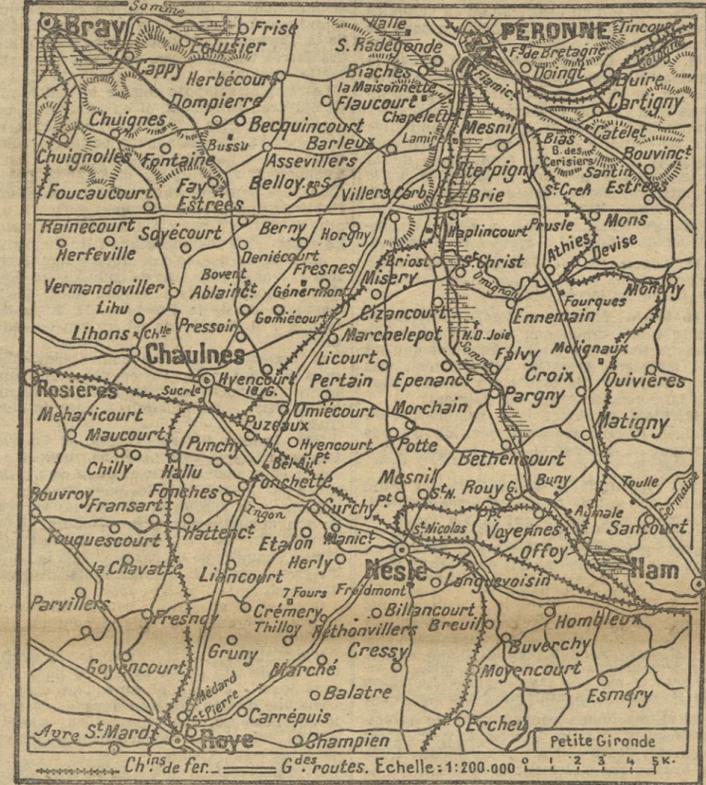
SUR LE FRONT DE FRANCE

Nouvelle Victoire au sud de la Somme

Les Français avancent sur cinq kilomètres
Nos troupes font plus de 1,250 prisonniers
Les Anglais consolident leur nouveau front

Paris, 10 octobre. — L'offensive sur la Somme suit un rythme régulier. Dimanche dernier, les troupes alliées attaquaient au nord de la Somme, sur un front de 20 kilomètres, et marquaient une avance intéressante. Cette après-midi, les bataillons français qui opèrent au sud de la Somme prirent l'initiative d'une nouvelle action. A la vérité, il ne s'agit, cette fois encore, que d'une opération préparatoire et de moyenne envergure, puisque la zone d'assaut n'avait que 5 kilomètres. Mais cette action, brillamment exécutée, réussit pleinement.

Depuis le 18 septembre, date de notre dernier effort dans ce secteur, notre front dessinait entre ces deux points extrêmes, qui sont occupés par l'ennemi, une sorte de rentrant dans nos lignes, jalonné par les villages de Deniécourt, Soyecourt et Vermandovillers, qui sont en notre pouvoir. L'action d'aujourd'hui eut pour résultat de réduire un saillant ennemi, en nous permettant d'occuper la corde de l'arc dont nous avions précédemment la courbe.



COMMUNIQUES FRANÇAIS

Du 10 Octobre (15 heures)

Au sud DE LA SOMME, activité réciproque d'artillerie. Au début de la nuit, l'ennemi a déclenché un tir de barrage sur le secteur de Deniécourt et bombardé par obus lacrymogènes les abords de Lihons.

AVIATION. — Nos avions se sont montrés particulièrement actifs dans la région de Remiremont et celle de la Somme. Ils ont livré six combats, bombardé le bois Saint-Pierre-Vaast et exécuté de nombreuses reconnaissances.

Du 10 Octobre (23 heures)

Au NORD DE LA SOMME, grande activité d'artillerie de part et d'autre. Un coup de main au sud de SAILLY-SAILLISEL nous a valu 50 prisonniers, dont 2 officiers.

Au SUD DE LA SOMME, nous avons attaqué sur un front de 5 kilomètres entre BERNY-EN-SANTERRE et CHAUMES. Notre infanterie a vigoureusement enlevé la position ennemie qui constituait son objectif et l'a sensiblement dépassée en certains points.

Le hameau de BOVENT, les lièzières nord et nord-ouest d'ABLAINGOURT, la majeure partie des BOIS DE CHAUMES ont été conquis. L'ennemi a subi des pertes considérables, notamment autour d'ABLAINGOURT. DOUZ CENT CINQUANTE PRISONNIERS ONT ETE DES A PRESENT DENOMBRES.

AVIATION. — Dans la nuit du 9 au 10 octobre, l'adjudant-pilote Baron et l'adjudant Chazard ont bombardé à Stuttgart la fabrique de magnétons Bosch. Une grosse fumée a été vue s'élevant de cette usine à la suite du bombardement.

Notice. — Stuttgart, capitale du Wurtemberg, est situé à 200 kilomètres, en ligne droite, à l'est d'Epinal.

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 10 octobre. Les bureaux des grandes associations agricoles ayant leur siège à Paris, réunis aujourd'hui en séance spéciale à l'Académie d'Agriculture, ont adopté à l'unanimité un appel aux agriculteurs français pour les engager à participer au deuxième emprunt de la Défense nationale. Cet appel sera affiché dans toutes les communes de France.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 10 Octobre (11 heures 25)

Ce matin, au point du jour, un détachement d'infanterie a été pris sous le feu de notre artillerie en terrain découvert dans les environs de Grandcourt.

Un coup de main a été exécuté avec succès la nuit dernière au sud-ouest de GIVENCHY. Nos troupes ont pénétré dans les tranchées allemandes, qui étaient tenues en force; elles ont attaqué deux abris à la grenade et infligé des pertes à l'adversaire.

Du 10 Octobre (20 heures 30)

Le travail de consolidation de nos nouvelles positions au SUD DE L'ANCRE s'est poursuivi aujourd'hui sans incident notable. 268 nouveaux prisonniers, dont 5 officiers, sont venus s'ajouter au dernier chiffre publié.

Un aéroplane allemand s'est abattu au nord de NEUVILLE-SAINT-VAAST. Hier, notre aviation a encore montré une très grande activité. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Les Progrès des Italiens dans la vallée de l'Avisio

Rome, 10 octobre. — Les journaux italiens publient la Note officielle suivante :

« L'importance de nos progrès constants sur la barrière rocheuse dominant du sud la vallée de l'Avisio est démontrée clairement par l'opiniâtreté avec laquelle l'ennemi s'use en de vaines tentatives pour reconquérir les positions perdues. Il n'y a pas de jour que de nouveaux efforts ne soient faits par l'ennemi contre quelque-une de nos plus récentes conquêtes dans cette région des sommets du col Briccon, du sommet du Cardinal, et maintenant de la cote 2.456 de Busa-Alta.

« Les forces et moyens de l'ennemi pour retarder notre avance dans les vallées de Travignolo et de l'Avisio sont augmentés graduellement, et des instructions transmises aux commandements locaux leur imposent évidemment de nous disputer à tout prix l'occupation de chaque pouce de terrain. Ainsi s'expliquent les sacrifices inutiles chaque jour accomplis par l'adversaire qui n'hésite pas à lancer une attaque après l'autre, parfois à quelques heures d'intervalle et pendant plusieurs jours consécutifs, avec le seul résultat d'augmenter énormément le nombre de ses pertes : dix attaques pendant un peu plus de 24 heures ont été essayées pour nous reprendre la cote 2.456 de Busa-Alta, celle même que, par une équivoque voulue, l'ennemi continuait avant notre occupation à désigner du nom du Cardinal.

« A un dixième assaut accompli avec de grandes forces vers minuit, le 7 octobre, l'adversaire arriva à obtenir un partiel et momentané succès, puisqu'il obligeait notre aile droite sur le Busa-Alta à se replier sur une courte distance. Mais même cette petite partie de notre ligne ne devait pas rester longtemps aux mains des Autrichiens. Le matin, les alpins, avec le concours de renforts envoyés de l'arrière en temps opportun, se lancèrent dans une contre-attaque; la lutte fut très acharnée jusqu'à onze heures. Alors, par un bond magnifique, les nôtres firent irruption victorieusement sur la position disputée et déjà bouleversée par l'action remarquable de nos batteries de montagne et en délogèrent à la baïonnette les adversaires survivants, les chassant en bas sur les pentes du versant de l'Avisio. Sur le sommet devenu de nouveau complètement italien, les batteries ennemies s'acharnèrent maintenant inutilement sans arrêter l'action de consolidation qui doit être achevée avant de reprendre la marche en avant. »

Les Pertes allemandes

Plus de 179,000 hommes en Août et 5 millions 500,000 en 25 mois

Paris, 10 octobre. — Les listes de pertes de l'armée et de la marine allemandes publiées en septembre 1916 donnent les chiffres suivants qui se rapportent aux pertes éprouvées au mois d'août, un délai d'un mois s'écoulant entre la constatation des pertes et leur publication :

Tués, 38,572; blessés, 112,030; disparus, 29,309. Total, 179,911.

Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux des listes publiées en août, parce que le mois d'août a été une période d'accalmie sur la Somme et en Russie, par comparaison avec juillet.

Le total des pertes publiées depuis le début de la guerre jusqu'au 30 septembre 1916 est le suivant :

Tués, 875,976; blessés, 2,233,800; disparus, 459,517. Total, 3,373,293.

Les pertes en officiers sont les suivantes : Tués, 27,128; blessés, 52,945; disparus, 4,681; prisonniers, 2,644. Total, 87,398. Rappelons encore que tous ces chiffres n'indiquent que les pertes avouées par l'état-major allemand, non les pertes réelles, qui sont de beaucoup supérieures.

Les Evénements de Grèce

ATHENES REGORGE DE SOLDATS

Athènes, 10 octobre. — Les bâtiments scolaires sont remplis de troupes qui y ont été rassemblées graduellement, et qui sont actuellement en très grand nombre.

POUR REMPLACER LES OFFICIERS REVOLUTIONNAIRES

Athènes, 10 octobre. — On affirme que le clan Dousmanis-Metaxas serait décidé à exercer une pression sur l'éventuel ministre de la guerre pour qu'il procédât à des promotions en masse d'officiers, en vue de combler les vides produits par le départ de ceux qui ont cru de leur devoir de se battre contre l'envahisseur.

LES ITALIENS AUX PORTES DE JANINA

Athènes, 8 octobre (retardée). — Les troupes italiennes sont à deux heures de la ville de Janina, chef-lieu de l'Épire grecque. Les troupes grecques ont évacué la ville.

UN EVEQUE ESPION

Salonique, 10 octobre. — Le métropolitain Aguanaguelos, arrêté par ordre du gouvernement de la défense nationale, sera jugé par la cour martiale. Il est accusé d'espionnage.

GRAVE INculpATION CONTRE UN CONSUL ROUMAIN

Athènes, 10 octobre. — Le consul de Roumanie à Patras, inculpé d'espionnage au profit des puissances centrales, a été arrêté par les autorités militaires alliées aujourd'hui à Athènes et conduit à bord du navire-amiral français. Le consul était un suédois autrichien.

SUR LE FRONT DE SALONIQUE

Déroute des Bulgares sur tout le Front

Les Français s'emparent de trois villages
Les Serbes font plus de 800 prisonniers
Les Anglais avancent encore sur la Struma

Paris, 10 octobre. — L'offensive continue sur tout le front de Macédoine. Les Serbes poursuivent leurs efforts sur les bords de la Cerna. Dimanche, ils avaient enfoncé la seconde ligne de tranchées adverses, malgré de formidables retranchements le long de la rive gauche de la Tchernaraka. En dépit de la résistance ennemie et des obstacles naturels de cette région, ils continuent leur progression. Hier, ils étaient au mont Sokol. Aujourd'hui, la possession du Dobropolje se complète par une avance dans la région montagneuse avoisinante, avance qui a permis de faire 306 prisonniers et de prendre 11 mitrailleuses, ainsi qu'un important matériel.

A l'aile gauche du front, les forces franco-russes progressent le long du lac Prespa, et sont à 10 kilomètres de Monastir. Elles sont arrivées devant une nouvelle ligne de défense ennemie, qui va de Kenali à l'extrémité septentrionale du lac. A l'est de la Struma, quelques engagements d'arrière-garde de l'armée bulgare, qui se replie vers la voie ferrée. Il se confirme que, pendant les derniers combats dans cette région, les Bulgares ont subi des pertes considérables. La cavalerie britannique s'est avancée sur la ligne Hakra-raska-Salman-Hemondos, rencontrant seulement une faible opposition.

La marche concentrique des forces alliées contre Monastir fait donc chaque jour maintenant des progrès importants.

COMMUNIQUES DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS

Paris, 10 Octobre.

Sur la STRUMA, l'ennemi a évacué CAVDARMAH, ORMANLI, HAZNATAR. Sur le centre, rencontres de patrouilles et activité moyenne de l'artillerie. A l'aile gauche, notre offensive se poursuit avec succès. Des combats particulièrement vifs ont eu lieu dans la boucle de la CERNA, entre Serbes et Bulgares.

Au cours de ces actions, il a été fait 816 prisonniers, dont 5 officiers. MONASTIR et PRILEP ont été bombardés par nos avions.

OFFICIEL BRITANNIQUE

Londres, 10 Octobre.

Une reconnaissance de cavalerie a constaté que KALANDRA et TAPOLAVA ont été évacués par l'ennemi, qui s'est retiré vers les côtes au nord-ouest de SERES.

KALENDRA et HOMONDOS ont été occupés. Sur le front de DOIRAN, nos patrouilles ont été actives. L'artillerie continue à bombarder les tranchées ennemies.

Les Serbes ont percé la seconde ligne bulgare

Salonique, 10 octobre. — Les Serbes, qui ont, dimanche, percé la seconde ligne ennemie puissamment fortifiée sur la rive gauche de la Tchernaraka, au nord des villages de Slivitcha et de Dobroveni, continuent d'avancer vers le nord, malgré une forte résistance des Bulgares et de grandes difficultés de terrain. Outre les 300 prisonniers environ et les 11 mitrailleuses qu'ils ont pris dimanche, les Serbes se sont emparés d'un matériel de guerre assez important.

En Roumanie

Paris, 10 octobre. — Nous avons expliqué hier quelle était la situation des armées roumaines devant l'effort continu des forces ennemies. Le repli roumain s'opère en ordre; nos alliés se retirent de la Transylvanie sans laisser de prisonniers ni de matériel entre les mains des Austro-Allemands. Les Roumains s'établissent sur le versant nord des Carpathes et des Alpes transylvaines, là où ils ont de longue date installé de fortes positions défensives. Ils sont à proximité de leur réseau ferré et dans des conditions telles qu'il n'y a pas à douter de l'insuccès des Allemands s'ils avaient l'audace de se lancer à l'attaque des cols et des passages des montagnes de Transylvanie. Le mal n'est pas irréparable; les Roumains, à l'abri sur leur front nord, peuvent préparer l'offensive qui doit éclaircir la situation en Dobroudja ou sur tel ou tel point du Danube qu'ils choisiront.

LES FORCES DE MACKENSEN

Londres, 10 octobre. — Le colonel Repton écrit dans le « Times » :

« Mackensen, avec ses deux ou trois divisions bulgares, ses Turcs et ses quelques Allemands, ne s'est pas encore remis de l'échec qu'il a subi en Dobroudja, et demeure toujours sur la défensive. Les forces dont il dispose ne doivent pas être considérables, et il ne pourra les augmenter que par l'adjonction de 50,000 Turcs tout au plus, car les divisions ottomanes sont surtout immobilisées ou dispersées dans le Yémen, en Syrie, en Mésopotamie, à Constantinople ou dans les Dardanelles. Il en résulte que sept divisions au plus paraissent disponibles dans le nord des Balkans, et que de ces divisions sont déjà en Galicie, devant l'armée de Brusiloff. Nous pouvons donc estimer que les forces réelles dont dispose Mackensen ne dépassent pas 100,000 hommes, à moins qu'il n'ait reçu quelques renforts d'Hindenburg, ou que quelques divisions bulgares, faisant face à l'armée du général Sarraïl, ne lui viennent en aide. »

Un nouveau Raid sur Bucarest

Bucarest, 10 octobre. — « J'ai vu avions allemands ont exécuté dimanche un raid sur Bucarest. »

L'Allemagne va interner les Civils roumains

Amsterdam, 10 octobre. — On mande de Berlin que l'Allemagne a informé la Roumanie, par l'intermédiaire d'une puissance neutre, que les Roumains habitant en Allemagne seront internés aussi longtemps qu'il ne sera pas permis aux Allemands habitant la Roumanie de quitter le pays.

Le « Gallia » coulé par un Sous-Marin

APRES LA CATASTROPHE

Paris, 10 octobre. — Le « Gallia », affecté au service postal entre Bordeaux et Buenos-Ayres, n'eut le temps que de faire deux voyages : le premier, le 28 novembre 1913; le second, en août 1914. Il pouvait transporter 266 voyageurs de 1re classe, 102 de 2e classe, 80 de 3e, et plus de 1.200 à l'entrepont. Il possédait trois cheminées, et pouvait faire 18 nœuds en service normal. Il y a un mois, en entrant à Toulon, il heurta un bateau, et dut être légèrement réparé.

LA MORT HEROIQUE DU COMMANDANT

Le « Gallia » avait été longtemps commandé par le commandant Bourge, plus connu en littérature sous le pseudonyme de Jean Kermor. Il l'était, en dernier lieu, par le lieutenant de vaisseau Kerboul, officier de valeur, dont la famille habite Cherbourg. Par une singulière coïncidence, Mme Kerboul, femme du lieutenant de vaisseau, se trouvait de passage à Paris. C'est en sortant d'un grand magasin de nouveautés qu'elle apprit le drame qui la faisait veuve.

Resté le dernier sur la passerelle, le lieutenant de vaisseau Kerboul, suivant la sublime tradition de la marine, s'était englouti avec son navire.

LES SURVIVANTS

Tous les noms des hommes sauvés sont dès maintenant connus. Il convient toutefois de faire savoir au public, non seulement que ces listes sont encore incomplètes, mais que, transmises par télégrammes chiffrés, elles fournissent d'erreurs d'orthographe et de confusions qu'il convient de rectifier avant d'en faire la publication. Sept blessés ont été transportés à l'hôpital de Bizerte. Un huitième, légèrement atteint, a été débarqué à Ajaccio.

Il n'y aurait que douze manquants de l'Equipage du « Gallia »

Paris, 10 octobre. — Au ministère de la marine, rue Royale, la liste des marins sauvés a été affichée dans la salle d'attente. Elle comprend 328 noms, ce qui réduit à environ 12 le nombre des hommes de l'équipage disparu. Presque tous doivent appartenir à l'état-major du navire. On ne relève, en effet, que le nom d'un seul officier, le commandant en second, l'enseigne de vaisseau de 1re classe Jean du Manoir.

Le « Strathdene » torpillé sans avertissement

New-York, 10 octobre. — Le capitaine du vapeur « Strathdene » affirme que ce navire a été torpillé sans avertissement.

Communiqué belge

Le Havre, 10 octobre. — Vive lutte d'artillerie de campagne et de tranchées dans la région de DIX-MUDE. Le secteur STEENSTRAETE-BOESINGHE a également été le théâtre de bombardements réciproques.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE GACHIS GREC

Le Cabinet Lambros est enfin constitué

Que fera ce Ministère « strictement d'affaires » ?

Athènes, 10 octobre. — Le nouveau cabinet est définitivement constitué de la façon suivante :

Présidence du conseil et instruction publique, M. LAMBROS, professeur à l'Université d'Athènes.

Affaires étrangères : M. ZALOGOSTA, ex-ministre de Grèce à Sofia.

Finances : M. GIANETOULEAS, directeur général de la cour des comptes.

Guerre : le général DRAKOS.

Marine : amiral DAMIANOS.

Communications : M. ARGYROPOULOS, chef de section des chemins de fer au ministère des communications.

Intérieur : M. TSELOS, préfet de l'Attique.

Justice : M. ANTONOPOULOS, avocat-conseil du ministère de la justice.

Economie nationale : M. ECONOMIDES, ancien président de la commission du port du Pirée.

Les nouveaux ministres prêteront serment demain. Ils représentent un cabinet strictement d'affaires.

... Et la Popularité de M. Venizelos grandit chaque jour

Salonique, 10 octobre. — Salonique connaît des minutes impressionnantes. Quand le gouvernement provisoire débarqua, une foule compacte et enthousiaste, massée sur la place de la Liberté et avenue de la Victoire, acclama M. Venizelos et ses compagnons d'armes. La manifestation a été des plus imposantes, des plus belles depuis l'explosion de la révolution, tant par le nombre que par l'enthousiasme.

Respondant aux appels de la foule, M. Venizelos parla, du balcon de l'immeuble, de la défense nationale. Il expliqua le but sacré de la révolution et la nécessité de la soutenir par tous les moyens.

Magnifique Discours du Chef du Gouvernement provisoire

Athènes, 9 octobre. — M. Venizelos, au cours de la réception enthousiaste que lui a faite la population de Mytilène, a prononcé un important discours, dont voici quelques extraits.

« Au moment où, d'un côté, on voyait réunis dans un même camp nos ennemis traditionnels, et de l'autre côté les anciens amis et protecteurs de l'Hellade, alors que la Serbie nous donnait le grand exemple et que la route à suivre pour la réalisation de nos aspirations nationales était clairement tracée, nous en avons dévié pour nous engager dans une voie anticonstitutionnelle et antinationale... »

« Encore aurions-nous pu comprendre une telle politique si elle avait été de neutralité absolue; mais elle eut pour unique objet de servir des intérêts contraires aux nôtres et, comme résultat, d'attirer sur la nation d'immenses désastres : une mobilisation ruineuse, l'invasion du territoire, la capture d'un précieux matériel de guerre, de plusieurs centaines de canons et de tout un corps armé. »

« Un autre fait aurait dû provoquer un changement dans notre attitude : au moment de l'invasion bulgare, l'Allemagne donna une promesse écrite qu'en aucun cas les troupes bulgares ne pénétreraient à Sérès, Drama et Cavalla. Trois semaines n'étaient pas écoulées que les Bulgares envahissaient ces villes, faisant nos soldats prisonniers. »

« Cependant, les dirigeants d'Athènes continuèrent leur même politique. »

« Dès ce moment, on eut la sensation bien nette qu'un crime s'accomplissait contre l'âme nationale et que monarchie et anarchie, liant partie, poussaient la Grèce à sa ruine. »

« Mais ces agissements, par les dangers mêmes qu'ils faisaient courir à la patrie, devaient nous conduire au réveil national. Lorsque tout espoir fut perdu d'un changement libérateur dans l'opinion officielle, nous avons pensé que notre devoir était d'entreprendre une lutte où la nation, se substituant à l'Etat qui l'avait trahie, se forcerait dans un suprême élan de se sauver elle-même. »

« Il n'est point utile de vous dire quelles épreuves nous avons traversées, mes amis politiques et moi, avant de nous décider à sortir de la légalité pour assurer les droits de la patrie. Cette lutte exigera encore d'autres sacrifices. Mais je sais que vous êtes prêts à tout pour sauver votre pays. »

« Les fauteurs d'une politique criminelle commettent un abominable attentat contre la nation le jour où ils s'efforcent d'affaiblir le moral de notre armée afin de la rendre incapable de défendre le sol sacré de la Grèce. Mais l'âme nationale ne pouvait être que momentanément ébranlée et, maintenant déjà, elle palpite à nouveau d'espérance. »

« Le dilemme suivant se pose : ou bien supporter les lourds sacrifices que l'heure exige pour créer une grande Grèce qui répondra aux aspirations nationales, ou bien se résigner à ses anciennes frontières, abaissées, méprisée, accablée sous le fardeau de l'infamie ! »

« Quel Grec portant un cœur libre pourrait refuser son appui quand le succès de la lutte sacrée en dépend ? »

« Peuple ! on t'appelle au combat ! Côte à côte avec les Serbes, tes alliés, avec les grandes puissances, tes protectrices, tu chasseras l'ennemi héréditaire de ton sol et tu étendras les frontières de ton pays jusqu'aux limites où tes grands aïeux rêvèrent de les porter. » (Radio.)

AU JAPON

Déclarations du Président Teraoutsu

« Pas d'agrandissements territoriaux... Nous resterons fidèles à nos alliances. »

Tokio, 10 octobre. — Le correspondant de l'agence Reuter télégraphie une interview qu'il a prise au maréchal comte Teraoutsu, où celui-ci a déclaré en substance :

« La politique extérieure du Japon restera la même avec le nouveau cabinet. Nos amis à l'étranger le savent, et l'agitation créée à ce sujet en Amérique et ailleurs est due à un malentendu. »

« Le militarisme, ainsi que les agrandissements territoriaux, sont de pures phrases de jingistes. »

« La politique du cabinet doit d'ailleurs se conformer aux désirs de l'empereur; par conséquent, elle aura le même respect que les cabinets précédents pour tous les traités d'alliance et les relations amicales du Japon. »

« Nous nous efforcerons de faire de notre micux pour le maintien des relations amicales et de bon voisinage que le Japon a entretenues jusqu'ici. »

« Il n'est pas nécessaire que je perde mon temps à démentir les insinuations malintentionnées de ceux qui prétendent connaître ma politique future. »

SUR MER

Un Pirate coulé par un Vapeur français

Fécamp, 10 octobre. — D'après le rapport de mer du capitaine Terrier, du voilier « Fraternité », coulé le 3 octobre, il est à présent que le sous-marin, canoné le 2 par le vapeur « Lutèce », de Rouen, capitaine Aussous, a bien été coulé. En effet, après le combat, la « Fraternité » est restée vingt-quatre heures sur les lieux à l'envoyer sans bris. Si le pirate n'avait pas été coulé, elle l'aurait vu réparer et il n'aurait pas attendu tant de temps pour la couler à son tour.

Sous-Marin danois sombré

On sauve l'équipage sauf le commandant
Copenhague, 10 octobre. — Hier, à deux heures, le sous-marin danois « Dykkeren » (le Plongeur), participant à des manœuvres navales dans le Sund, au nord de Copenhague, en revenant en surface, eut une collision avec le vapeur norvégien « Vesla ». Le sous-marin coula par un profond de huit mètres. Trois hommes de l'équipage purent s'échapper au premier moment.

Un grand matériel de sauvetage fut dirigé sur le lieu du désastre, et on put communiquer avec l'équipage, qui fut sauvé, sauf le commandant dont le cadavre fut trouvé dans la tourelle.

Le sous-marin avait été construit, en 1909, à la Spezzia. C'était un des plus petits des sous-marins danois. Le « Dykkeren » a un déplacement de 105 tonnes à la surface et de 130 en immersion; sa vitesse est de douze nœuds sur l'eau et de sept nœuds cinq au-dessous; sa longueur est de 34 m. 70 et sa largeur de 3 m. 50. Il est armé de quatre tubes lance-torpilles.

Les Industriels suisses protestent contre l'Accord germano-suisse

Genève, 10 octobre. — On commence à comprendre la signification de l'accord germano-suisse. Une vive émotion règne parmi les industriels de la Suisse allemande et de la Suisse romande. La résistance se prépare contre l'application de cet accord vraiment trop préjudiciable au pays. Une réunion des principaux industriels doit avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine.

Il faut à l'Allemagne plus de 14 Milliards

Amsterdam, 10 octobre. — On dit dans les milieux parlementaires qu'au cours de la session actuelle du Reichstag, le gouvernement demandera le vote d'un nouveau crédit de guerre s'élevant à 12 milliards de marks (plus de 14 milliards de francs).

Un Député meurt victime d'un Accident

Pau, 10 octobre. — On annonce la mort, à la suite d'un accident, de M. Maurice Bernard, député du Doubs.

Paris, 10 octobre. — Le bruit de la mort de M. Maurice Bernard commença à courir dans les couloirs de la Chambre vers cinq heures et demie, et alarma les nombreux amis que le distingué député de Besançon comptait parmi ses collègues. Un capitaine d'artillerie vint bientôt confirmer officiellement la triste nouvelle à un attaché du président de la Chambre, avant d'aller prévenir la famille.

L'aéroplane dans lequel M. Maurice Bernard exécutait un vol au-dessus du champ d'aviation de Pau s'est abattu sur le sol d'une hauteur de 500 mètres. M. Maurice Bernard fut tué sur le coup.

M. Maurice Bernard laisse des regrets unanimes dans le monde politique. Né à Baume-les-Dames le 5 mai 1877, professeur à la Faculté de droit de Paris, il avait été élu député pour la première fois le 10 mars 1914. Il appartenait au groupe de la Gauche radicale, et avait pris, mercredi dernier encore, la parole comme rapporteur du projet sur les dénationalisations.

LA GUERRE DE PIRATES

Les Sous-Marins boches et les Etats-Unis

Bernstorff s'engage à sauver Equipages et Passagers

New-York 10 octobre. — L'ambassadeur d'Allemagne, le comte Bernstorff, s'est rendu hier à la maison de campagne de M. Wilson, et il a déclaré au président que le gouvernement allemand était prêt à justifier les opérations de ses sous-marins, ajoutant qu'il satisfaisait d'abord aux désirs exprimés par les Etats-Unis au sujet du sauvetage des équipages et des passagers. (Radio.)

Un Point de Droit international

New-York 10 octobre. — On observe que le gouvernement des Etats-Unis a toujours soutenu que la coutume allemande d'arrêter les bateaux en faisant débarquer les passagers à une grande distance du rivage constitue une infraction au droit international. Ce principe a été affirmé dans les notes adressées au cabinet de Berlin. Les Etats-Unis vont, à la suite des derniers attentats allemands, se trouver en face d'une double difficulté : d'un côté la possibilité d'une protestation de l'Angleterre, de l'autre, la nécessité de résoudre la question de savoir si les Allemands ont le droit d'envoyer des sous-marins en mer neutre, après avoir reçu notification du point de vue américain (Radio.)

Il y a Blocus et Blocus

Londres, 10 octobre. — Le « Times » proteste contre la thèse allemande qui prétendrait considérer l'emploi des sous-marins sur les côtes américaines comme un essai de blocus à longue distance des Iles-Britanniques. Un blocus, selon la doctrine anglo-américaine, n'est valable que s'il est effectif; pour être effectif, le blocus doit impliquer une visite de tous les navires, partant d'un port ou d'une côte et se rendant au port ou à la côte bloquée. Le gouvernement allemand peut-il persuader au gouvernement américain qu'il existe un blocus à longue distance des Iles-Britanniques, alors que, depuis deux ans d'innombrables navires, envoyés par toutes les nations neutres, sont entrés dans les ports britanniques ?

La campagne sous-marine intéresse évidemment en première ligne les Etats-Unis; son sort doit être réglé entre Washington et Berlin. Toutefois, s'il est établi que l'« U-53 » a reçu quelque assistance dans les eaux américaines ou que le commandant allemand a pu se procurer aux Etats-Unis des renseignements précis sur la prochaine arrivée des navires britanniques, cette campagne sous-marine serait accompagnée de circonstances, secondaires sans doute, mais fort importantes; d'autres questions devront être réglées entre la Hollande et la Norvège et l'Allemagne.

Le Retrait des Patrouilleurs anglais

Londres, 10 octobre. — Les télégrammes de New-York expliquent que si les sous-marins allemands ont pu couler plusieurs vapeurs près des côtes des Etats-Unis, c'est seulement parce que le gouvernement anglais, par égard pour les protestations du cabinet de Washington, a retiré au mois de mars dernier les croiseurs et torpilleurs qui faisaient patrouille dans les eaux américaines. (Radio.)

Les Pirates seront-ils admis dans les Ports neutres ?

Berne, 10 octobre. — L'attitude prise par la presse norvégienne, qui proteste contre la présence des sous-marins allemands dans les eaux norvégiennes, inquiète la « Gazette de Francfort ».

Dans son édition du 9 octobre au soir, le journal espère que l'arrivée du sous-marin « U-53 » en Amérique aura un effet salutaire sur l'opinion norvégienne.

En effet, le journal ne doute pas que les Etats-Unis reconnaîtront le droit qu'ont les sous-marins de guerre d'entrer dans les ports neutres.

Ce sera un avertissement pour la Norvège, dont, depuis quelque temps, les articles de presse devenaient plus violents.

L'Irritation aux Etats-Unis

New-York, 10 octobre. — L'affaire des sous-marins allemands se complique du fait de l'élection présidentielle prochaine. Il est certain que le sentiment populaire est nettement hostile à la politique sous-marine allemande, mais le sentiment du pouvoir exécutif par suite de la situation politique est encore imprécis.

Il n'est pas douteux que l'affaire du sous-marin « U-53 » et des autres sous-marins a jeté l'alarme et l'indignation dans le pays. Les sous-marins opèrent sur les côtes américaines; c'est en quelque sorte une injure et une provocation.

C'est la première fois, depuis le début des hostilités, que toutes les affaires dans le pays tout entier ont été aussi fortement impressionnées, à la Bourse des valeurs, sur les différents marchés commerciaux et dans les assurances maritimes.

Tout cela n'est point sans augmenter le ressentiment contre l'Allemagne, à laquelle on ne pardonne pas d'attenter à une prospérité qui s'épanouit si largement depuis deux ans sur les Etats-Unis.

Au surplus, l'intimidation n'est pas étrangère à cette manœuvre; elle vise les expéditions faites aux alliés, elle en est la conséquence. Dans les milieux politiques, même parmi les adversaires de M. Wilson, on se plaint à rappeler la fermeté dont le président a déjà fait preuve.

Menace aux Etats-Unis

Amsterdam, 10 octobre. — La « Deutsche Tageszeitung » déduit de la visite de l'« U-53 » en Amérique que les sous-marins allemands sont à même de conduire avec succès la guerre navale de croisière dans le voisinage de la côte américaine et elle ajoute :

« Les opérations allemandes dans ces eaux placeront sous un nouveau jour l'idée d'un conflit avec l'Allemagne, que parfois même de hautes personnalités d'Amérique ont évoqué sur un ton menaçant. »

A LA CHAMBRE

Les Dommages de Guerre

La Reconstitution intégrale de la France du Nord

Paris, 10 octobre. — La Chambre reprend à l'article 5 la discussion de la loi sur la réparation des dommages causés par les faits de guerre.

Cet article 5 établit que le montant des frais supplémentaires nécessités par la reconstitution s'ajoute à celui de la perte subie évaluée à la veille de la mobilisation.

Dans son cinquième paragraphe, cet article dispose que l'immeuble devra être reconstruit conformément aux lois sur l'hygiène publique et suivant les règles recommandées par le conseil supérieur d'hygiène dans un décret à intervenir dans les trois mois qui suivront la promulgation de la loi.

Le sixième paragraphe contient le principe du remploi. Celui-ci, sans exceptions admises, sera fait en identique ou en similaire dans la commune du dommage ou dans les communes limitrophes.

M. Albert Gardey (Gers) propose que le remploi ait lieu dans une commune quelconque du territoire français. Des prescriptions trop étroites concernant les modalités du remploi nuiraient à l'esprit d'initiative des bénéficiaires des indemnités et par conséquent au relèvement économique de la France. Il y a un intérêt majeur à ce que le remploi soit effectué le plus rapidement possible et malgré la bonne volonté des habitants, les villes du nord ne seront reconstruites que longtemps après leur libération.

M. Lenoir (Reims) : Si on suivait votre raisonnement jusqu'au bout, on laisserait en friche les terres dévastées.

M. Marin (Meurthe-et-Moselle) fait observer que le remploi doit être fait au moins dans la limite des régions envahies qui ont été tellement dévastées que ce n'est pas trop de l'effort de tous leurs enfants pour les faire renaître. (Applaudissements.)

M. Klotz, président de la commission du budget, répond que cette question n'a pas échappé à l'attention de la commission compétente.

Dès 1914, dit-il, le législateur avait pensé qu'il s'agissait de restaurer la vie économique en même temps que la vie locale, et le rapporteur général de la commission du budget soutenait que le remploi devait être fait aux lieux mêmes qui ont été dévastés. Si le remploi sur place n'est pas obligatoire, disaient MM. Raoul Péret et Duplas, on verra les industriels désertir la région pour aller chercher fortune sous des cieux plus cléments. (Vifs applaudissements.)

MM. René Renoult, Mélin, Ernest Lafont, qui soutenaient cette thèse en 1914, ne représentent pas des pays envahis. L'opinion de M. Gardey apparaît donc comme isolée.

M. Klotz donne connaissance de protestations émanant des Unions de travailleurs du Nord, des comités répandus dans toute la France qui réclament la restauration de leurs pays détruits et prient la Chambre

de repousser l'amendement de M. Gardey. Cet amendement, dit-il, prépare l'organisation de l'exode. Nous n'admettons pas que l'on parle d'intérêts particuliers lorsqu'il s'agit de reconstitution d'une partie de la France. (Vifs applaudissements.) Cet amendement n'a d'intérêt que pour les industriels des pays envahis qui ont élevé depuis 1914 dans diverses parties de la France des établissements qui souvent travaillent pour la défense nationale.

M. Klotz ajoute qu'après cette nouvelle invasion on peut craindre l'exode des industries des régions envahies. On y pousse déjà les industriels par une propagande combattue par le « Journal des Réfugiés du Nord ». L'exode des particuliers et des cultivateurs est aussi dangereuse et paralysante pour de longues années les facultés économiques et imposables des régions qui représentent le cinquième de la production de la France. Il n'y aurait plus d'équilibre des forces économiques, ce serait généraliser le dommage.

Le remploi s'impose comme le seul remède efficace. Autrement, il en résulterait un désastre financier difficilement réparable, et ce serait la paralysie pour certaines communes. Avec l'amendement Gardey, le petit commerçant resterait sur place et le grand industriel pourrait transporter ailleurs son établissement. Cet amendement porterait un gros préjudice à nos malheureux compatriotes restés sous le joug maudit de l'ennemi.

Au nom de nos soldats qui reconquerraient leurs villages avec tant de courage, au nom de nos morts, qu'ils soient du Nord, de la Gascogne ou de la Provence M. Klotz demande à M. Gardey de retirer son amendement.

M. Danette (Nord), au nom de ses collègues du Nord et de l'Est envahi, vient combattre l'amendement et demande à la Chambre de voter le remploi dans le pays du dommage.

MM. Camille Picard (Vosges) et Lacave-Laplagne (Hautes-Pyrénées) ne peuvent accepter l'amendement, car il s'agit de reconstituer par l'union tous les pays envahis.

Au nom de Verdun et de tous les villages de son arrondissement, du Mort-Homme à Fleury, détruits par l'ennemi, M. Noël supplie la Chambre de ne pas ajouter à la ruine du pays l'exode de ses habitants. (Applaudissements.)

Se rendant aux objurgations patriotiques de ses collègues, M. Gardey retire son amendement. (Vifs applaudissements.)

D'accord avec le gouvernement, on adopte un amendement de M. Lenoir (Reims), d'après lequel le remploi aura lieu dans la commune du dommage ou dans les communes limitrophes, sauf exceptions admises par la commission départementale. L'article 5 est ensuite voté.

La séance est levée à 6 h. 25 et renvoyée à jeudi trois heures.

Communiqué italien

NOUVEAU SUCCÈS

Vifs Combats aériens

Rome, 10 octobre.

Sur le PASUBIO, après une convenable préparation d'artillerie, nos détachements ont attaqué et pris d'assaut des tranchées ennemies dans la zone de COSMAGNO et de SETTE-CROCE. Ils ont fait prisonniers 176 chasseurs de l'empereur, dont 6 officiers, et pris une mitrailleuse.

Dans la vallée de TRAVIGNOLE, après une action démonstrative sur les pentes de CIMABOCH, l'adversaire a attaqué avec de grandes forces nos positions sur le deuxième sommet de COLBRICON.

Il a été repoussé avec de lourdes pertes et poursuivi par les tirs efficaces de notre artillerie.

Une tentative ennemie contre nos lignes avancées sur les pentes ouest du SIEF a été également nettement repoussée.

Le long du front de GIULIO, activité croissante des deux artilleries. Celle de l'ennemi a tiré sur GORIZIA et a occasionné des dégâts à des bâtiments et fait quelques victimes parmi la population.

Dans de petites rencontres sur le CARSO, nous avons fait 43 prisonniers.

Des avions ennemis ont renouvelé hier soir une incursion sur le BAS ISONZO. Ils ont lancé de nombreuses bombes sur la lagune de GRADO et sur d'autres localités à l'arrière des lignes.

Il y a trois morts, quelques blessés et quelques dégâts.

Une de nos escadrilles a bombardé les positions ennemies du COL SANTO, au nord du PASUBIO. Nos avions, après avoir repoussé de vives attaques aériennes, sont rentrés à leurs aérodromes.

Front d'Albanie

Rome, 10 octobre.

Hier, un de nos détachements a occupé KLISURA, au sud-est de TEPELENI, sur la VOJUSSA.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, des avions ennemis ont volé au-dessus de VALONA à plusieurs reprises et ont lancé des bombes qui n'ont pas fait de victimes et n'ont causé aucun dégât.

Un Torpilleur russe

coule deux Sous-Marins

Un Troisième est gravement endommagé

Copenhague, 10 octobre. — Selon le « Morgenbladet », au cours de l'engagement naval qui a eu lieu samedi après-midi au large de Jeparvalak, sur la côte norvégienne, trois sous-marins allemands bombardèrent la station radiotélégraphique de Jeparvalak et tuèrent un certain nombre de personnes.

Mais, tout à coup, un torpilleur russe survint qui attaqua les sous-marins. Deux sous-marins furent détruits et coulés. Le troisième, sérieusement endommagé, réussit néanmoins à s'échapper. (Radio.)

Communiqué russe

Pétrograd, 10 octobre.

Aucun événement d'importance à signaler sur les fronts du CAUCASE et de la DOBROUDJA. (Radio.)

LA SITUATION FINANCIERE

DE LA RUSSIE

Pétrograd, 10 octobre. — M. Bark, ministre des finances, vient de donner communication de son rapport relatif aux dépenses du Trésor en 1917.

La dette de la Russie au 1er janvier 1917 atteint, en chiffre rond, 25 milliards de roubles. Au cours de 1916, cette dette s'est augmentée de 6 milliards. En 1917, les intérêts représenteront une somme de 669 millions de roubles, c'est-à-dire 16 millions de plus que l'année précédente.

On considère la situation financière de la Russie comme très favorable; l'argent abonde aux comptes de dépôt et aux comptes courants des banques; le montant des dépôts et des caisses d'épargne s'élève également avec régularité.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les emprunts intérieurs de la Russie aient toujours obtenu le plus grand succès.

BORDEAUX

Il y a un an

11 OCTOBRE 1915

Les Serbes résistent héroïquement aux Austro-Allemands qu'ils battent sur le front du Danube et de la Save.

Sans déclaration de guerre, des forces bulgares attaquent les Serbes sur deux points, dans les régions de Kniazevatz et de Zaitchar.

Dans la région du triangle des forteresses de Volhynie, les Russes ont fait une avance considérable dans la direction de Loutsk et occupé Constantinovka.

Le Gouvernement monténégrin quitte Bordeaux

VISITE D'ADIEU DU PRÉSIDENT DU CONSEIL AU MAIRE

Le gouvernement monténégrin devant quitter incessamment Bordeaux pour aller établir son siège à Paris, M. André Radovitch, président du conseil des ministres de Monténégro, s'est rendu mardi à l'hôtel de ville pour prendre congé de M. le Maire. Il tenait, avant de quitter définitivement Bordeaux, à remercier la municipalité de l'accueil chaleureux que le gouvernement monténégrin avait reçu dans notre ville, et à dire quel agréable souvenir ses collègues et lui emportent de leur séjour parmi nous. M. Radovitch a enfin annoncé à M. le Maire que S. M. le roi de Monténégro venait de lui conférer la plaque de grand-officier de l'Ordre de Danilo.

Une Mission parlementaire s'embarque à Bordeaux pour la Foire de Fez

Ces jours-ci, une mission parlementaire se rendant à la foire de Fez, dont l'ouverture est fixée au 15 octobre, s'embarquant à Bordeaux, sur l'invitation du résident général Lyautey.

La mission est composée de MM. André Lichtenberger, l'écrivain bien connu; Reveillaud, sénateur de la Charente-Inférieure; Delaune, ancien député du Nord; Herriot, maire de Lyon; Guisthaun, ancien ministre; de Landé, publiciste; Bardet, adjoint au maire de Marseille; Terrier, directeur de l'Office marocain de renseignements et secrétaire général du Comité de l'Afrique française; de Tarde, de la justice militaire au Maroc; Bernard, professeur à la Sorbonne; de Croisset, homme de lettres; nos confrères Latapie, Balby, Ferouillet, Bourdair, Rudel, Fillet et du sous-lieutenant Champi, attaché à la résidence.

Avant de s'embarquer, M. André Lichtenberger s'est entretenu avec M. Guesnier, président de la Chambre de commerce, l'éminent écrivain nous donna sans doute, à son retour, une conférence sur les relations commerciales entre la France et le Maroc. Il insistera à ce sujet sur l'importance prépondérante du port de Bordeaux.

Légion d'Honneur

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur:

Pour chevalier: M. Maupetit, médecin aide-major de 2^e classe à titre temporaire du service d'oto-rhino-laryngologie de la 18^e région.

A fait preuve du plus grand dévouement envers les malades et les blessés militaires confiés à ses soins et a contracté dans le service une maladie des plus graves.

M. le docteur Maupetit était aux armées dès le mois d'août 1914. Bientôt chef de service dans un régiment d'artillerie lourde, il fit en cette qualité la campagne des Flandres. Evacué en janvier 1915 pour maladie contractée en service, il reprit du service après guérison à Camiers, d'où une dépeche ministérielle l'appela au service d'oto-rhino-laryngologie du 18^e corps.

C'est en cette qualité qu'il a dirigé avec autant de compétence que de zèle l'hôpital 201, avenue de la République, à Cauderan.

Les nombreux amis du docteur Maupetit se joindront à nous pour le féliciter de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Nouvelles militaires

M. Poitjean-Rogot, chef de bataillon au 14^e régiment d'infanterie, est promu au grade de lieutenant-colonel et affecté au 43^e régiment d'infanterie.

M. Ferrand, lieutenant au 58^e régiment d'artillerie, est promu au grade de capitaine et maintenu à son régiment.

M. Monfouga, sous-lieutenant au 58^e régiment d'artillerie, est promu lieutenant et maintenu à son régiment.

MM. Brandner, Deltour et Marquévillie, sous-officiers au 58^e régiment d'artillerie, ayant suivi avec succès le cours de perfectionnement de l'artillerie de tranchée à Bengy-sur-Craon, sont nommés au grade de sous-lieutenant et affectés à leur régiment, centre d'instruction de l'artillerie de tranchée.

M. Harispe, sous-officier au 58^e régiment d'artillerie, ayant suivi avec succès le cours de perfectionnement de l'artillerie de tranchée à Bengy-sur-Craon, est nommé au grade de sous-lieutenant et maintenu à son régiment.

Ecole supérieure de Commerce et d'Industrie

Le «Journal officiel» publié la liste des élèves des écoles supérieures de France ayant obtenu le diplôme supérieur. L'école supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux, 66, rue Saint-Sernin, vient en tête de toutes ces écoles avec 31 élèves reçus sur 41 candidats présentés. Ces résultats font honneur aux maîtres qui dirigent, avec autant de science que de dévouement, cette belle institution.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves diplômés:

MM. Léonce Gaube, Pierre Lartigue, Pierre Sentis, André Lamioffe, Mlle Yvonne Pleron, MM. Jean Verdeur, Henry Dautin, Jean Guilleman, Gabriel Meysan, Barthélemy Lataste, Charles Furel, Edouard Pascan, Jean Afort, Albert Lataste, Charles Legendre, Jean Gauthier, Paul Baudry, Jean Bouillac, Etienne Lafargue, Armand Bollack, Pierre Lalanne, Benjamin Neuville, Pierre Lapassoue, Paul Soube, Joseph Cousigné, Louis Pabia, Paul Jonquères, Pierre Arnaud, Jean Da Matha Sant-Anna, Louis Durand, Jean Dheolomme.

Mortalité infantile et repopulation

La question de la mortalité infantile et de la repopulation préoccupe naturellement tous les bons Français.

La municipalité de Bordeaux, soucieuse de ses obligations, cherche à favoriser l'allaitement maternel et à faciliter aux mères employées dans les grandes usines l'accomplissement de ce devoir.

Dans ce but, elle s'est mise en relations avec M. Huyard, président de l'Union générale des Syndicats girondins, qui a adressé à tous les directeurs d'usines la lettre suivante:

Bordeaux, le 25 septembre 1916.
Monsieur le Président et cher collègue,
La municipalité bordelaise se préoccupe de devancer l'application de certaines lois sociales en préparation en favorisant l'installation, dans les établissements industriels ou commerciaux occupant un nombre personnel féminin, de locaux spéciaux permettant aux ouvrières d'allaiter leur enfant sans avoir à abandonner leur travail.

La ville cherche la solution du problème de la création de ces «chambres d'allaitement» dans une collaboration active entre les services municipaux et les patrons bordelais, les premiers faisant les frais des berceaux et des trousseaux, les seconds ayant la charge de fournir une chambre convenablement aérée et chauffée et d'assurer le gardiennage des poupons.

Il ne vous échappera pas que la réalisation d'un pareil projet contribuera dans une large mesure au succès de cette lutte pour la repopulation qui s'impose plus que jamais à notre patriotisme et dont la protection de la première enfance reste l'une des modalités les plus efficaces.

Nous avons cru pouvoir assurer M. le Maire de Bordeaux de la collaboration la plus dévouée de nos groupements professionnels.

Nous venons, en conséquence, vous prier de vouloir bien, après enquête, nous faire connaître ceux de vos adhérents occupant un personnel féminin d'au moins 100 personnes qui sont disposés à répondre à l'appel de la municipalité dans les conditions précises plus haut.

Nous vous serons tout particulièrement reconnaissants du concours que vous voudrez bien nous apporter en la circonstance: il s'agit du salut du pays, et le patronat bordelais se doit à lui-même de faire, une fois de plus, tout son devoir.

Le secrétaire général,
J. LAMARTHONIE.
Le président,
Et. HUYARD.

La Musique de la Garde royale serbe à Bordeaux

GALA MUNICIPAL A L'ALHAMBRA mercredi 11 octobre, à huit heures trente

Mercredi soir 11 octobre, à huit heures et demie, au théâtre de l'Alhambra, nos amis serbes veulent bien se faire entendre au bénéfice des œuvres bordelaises de guerre.

L'accueil chaleureux qu'ils ont reçu à leur arrivée se renouvellera dans cette solennité, et la population bordelaise aura à cœur de manifester ses sentiments aux représentants de la nation qui lutte en ce moment pour la reprise du territoire national.

Des artistes éminents, aimés du public, veulent bien prêter leur concours. Le gala de mercredi restera donc pour tous ceux qui auront le plaisir d'y assister le souvenir d'une bonne action accomplie.

Nous donnons ci-dessous le programme:

Première partie:
1. Ouverture de «Guillaume Tell» (Rossini), Musique de la Garde.
2. a) Aubade du «Rol d'Ys» (Lalo); b) Air d'Ossian de «Werther» (Massenet); c) M. Lapelletier, de l'Opéra-Comique.
3. a) Djourjevka, danse serbe; b) Chansons serbes: Musique de la Garde.
4. a) Chanson triste (Duparc); b) Plaisir d'Amour (Martin); c) Le Cloche (Saint-Saëns); Mme Lucas, du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles.
5. Peer-Gynt (Grieg), suite: a) Matin; b) La Mort d'Asa; c) La Danse d'Anitra; d) Dans la Halle du roi de Montagne; Musique de la Garde.
6. Poèmes: Mlle Simonne Taulzia.

Deuxième partie:
7. Ouverture d'«Equinozio» (Binitchki); Musique de la Garde.
8. a) Air des Saisons (Massenet); b) Air de «Patria» (Paladilhe); M. Veuille, de l'Opéra-Comique.
9. Danse macabre, poème symphonique (Saint-Saëns); Musique de la Garde.
10. Poèmes: M. P. Laurel, de l'Odéon.

Sélections des chansons populaires serbes (Brodic); Musique de la Garde.

Hymne serbe, «Marsellaise».

Prix des places: loges, 5 fr.; fauteuils, 4 fr.; fauteuils de balcon, 3 fr.; fauteuils de parquet, 2 fr. 50; promenoirs, 2 fr.; amphithéâtre assis, 1 fr.

Vu l'affluence, deux bureaux de location fonctionneront en permanence, sans frais, jusqu'à mercredi, 7 heures du soir, à l'Alhambra, rue d'Alton. Il sera permis de louer sans retard, car les places s'épuisent avec la plus grande rapidité.

Le Grand Gala des Bouffes au Profit des Œuvres de Guerre

Le grand gala organisé pour le jeudi 12 octobre, dans la belle salle des Bouffes, s'annonce triomphal. Les éternels retardataires se repeniront de ne pas s'être hâtés de retenir leurs places au bureau de location ouvert au Théâtre-Français.

Le programme qui nous sera offert, promet. Ce sera, en effet, un spectacle complet: la Musique royale se fera entendre dans ses meilleurs morceaux, en intermède, entre le deuxième et le troisième acte de «La Cocarde de Mimi Pinson», qui sera jouée en entier, et dont les brillants interprètes: Caruso, Alice Kervan, Lya Cédès, Barnois en tête, donneront le meilleur de leur talent. Mme Vianet mettra toute son âme dans la traduction des beaux accents de l'Hymne serbe, et le baryton Caruso entonnera de sa belle voix la glorieuse «Marsellaise».

Malgré l'attrait exceptionnel du spectacle, le prix des places n'a pas été augmenté. Il est donc utile de rappeler que les dernières places disponibles doivent être prises au bureau de location, ouvert au Théâtre-Français, de dix heures du matin à sept heures du soir. Le comité organisateur ne répond que des places retenues à l'avance.

PETITE CHRONIQUE

Tentative de vol? — Lundi soir, des malfaiteurs inconnus ont pénétré à l'aide de fausses clés chez M. Edmond Roland, rue Leupold, et ont mis l'appartement dans le plus grand désordre. On ne sait encore s'ils ont emporté quelque chose.

Conscience troublée? — Le 7 courant, vers huit heures du soir, quel des Chartrons, deux individus qui roulaient sur une charrette à bras un fût de 250 livres de rhum, ont abandonné leur précieux fardeau à

l'approche de deux préposés ambulants des douanes et ont pris la fuite.

Accident. — Lundi soir, vers cinq heures, une collision s'est produite cours du Jardin-Public, entre un tramway et une automobile. Deux passantes, Mme veuve Rousseau et Mlle Germaine Dubourg, ont été contusionnées et transportées chez elles par la voiture des pompiers. Leurs blessures ne sont pas graves.

Vol à la tire. — Un portefeuille renfermant la somme de 17 fr. et des papiers a été volé lundi matin, vers neuf heures, à Mme Marthe Lacroix, pendant qu'elle attendait le tramway, place du Poggi.

Procès-verbal a été dressé et transmis au parquet contre H. L., 23 ans, cuisinier, et A. R., 49 ans, garçon de restaurant, sujets espagnols, pour infraction aux lois sur les étrangers.

Commissariat du Port

Arrestation d'un Suspect

Le service du commissariat a mis en état d'arrestation aujourd'hui le nommé Georges G., se disant de nationalité hispano-américaine, débarqué d'un vapeur norvégien qui a quitté Bordeaux. Cet individu a été trouvé par les inspecteurs du commissariat de service aux docks porteur de plusieurs paires de «boutouchou» pour chaussures. Il se trouvait en état de vagabondage et fait vraisemblablement partie d'une bande de rôdeurs qui dévastent les quais.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. de LAFON de JEAN-VERDIER, Juge TENTATIVE D'ESCROQUERIE

L'employé de commerce Hay Mordo, âgé de vingt-quatre ans, d'origine turque, avait reçu de son patron, à l'occasion d'une fête, une somme de 50 fr., qu'il devait partager avec ses camarades. Il dépensa cet argent, mais ses camarades réclamèrent. Alors, Hay Mordo se rendit chez une personne en relations d'affaires avec son patron et, se disant envoyé par ce dernier, il sollicita une avance de 50 fr.: il avait remis à cette personne un billet faussement signé du nom de son patron.

Il fut tout même éconduit et signalé à la police, qui le mit en état d'arrestation. Hay Mordo a comparu mardi, pour tentative d'escroquerie, devant les juges correctionnels, qui l'ont condamné à trois mois d'emprisonnement.

Le tribunal a condamné ensuite: A un mois de prison, le manoeuvre espagnol Gregorio Altuzara, âgé de 40 ans, qui a enfreint un arrêté d'expulsion.

A un mois de prison, Emile Lescure, âgé de 18 ans, domicilié à Talence, qui est intervenu au moment où des agents procédaient à une arrestation et a frappé un des gardiens de la paix chargés de le conduire à la Permanence pour prendre son identité.

Théâtres et Concerts

Théâtre des Bouffes

LA COCARDE DE MIMI PINSON

(Reprise)

Pendant les premiers jours de la foire, «La Cocarde de Mimi Pinson», déjà jouée avec grand succès aux Bouffes, occupera l'affiche de ce même théâtre. L'opérette de Gouffier fils, reprise mardi soir, méritait de fournir une nouvelle carrière. Par un accueil chaleureux, le public a prouvé qu'il était bien de cet avis.

A part quelques changements dans les rôles secondaires, l'interprétation de l'opérette est confiée à la plupart des mêmes artistes qui l'ont précédemment jouée. M. P. Bénéch, enseignant de vaisseau M. J. Bénéch (au front), Mme veuve Escalas, M. et Mme H. Bénéch et leur fille, Mmes Tortell, les familles Dulac, Liénard et M. Soula ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

La Foire

Cirque Rancy

Le grand cirque Rancy continue à être apprécié par un nombreux public avide d'applaudir les prestigieux artistes: les Pissutti, dans leur numéro équestre de gladiateurs romains, obtiennent à chaque représentation un triomphal succès. La troupe russe Saschoff, la japonaise Lakitta, les sauteurs marocains Sley, M. Houcko, dans la présentation de ses six pures et dans son travail de haute école, ainsi que M. André Rancy, dans ses jeux du Far-West, sont trépidamment applaudis, et les fantaisies désopilantes des clowns et augustes Comotti et Caruso, provoquent le fou rire parmi les spectateurs.

GRAND MUSIC-HALL BENEVOL. — Aller passer la matinée ou la soirée dans ce théâtre, c'est se transporter pour quelques heures sur les boulevards de Paris, aux Folies-Bergère, chez Robert Houdin, et «Vers la Gloire», revue patriotique à grand spectacle, interprétée par les douze Little Sherry Girls, des Folies-Bergère; «Waltons et Co», les fantoches Holdens; «Texas-Tex», le cow-boy lancœur de lasso; «Darius», le chanteur du Petit Casino; «Toustos», le jongleur comique; «Lucile», la célèbre voyante du Nouveau Cirque; «Robertson», le thaumaturge moderne; «Bénépours», matinée et soirée, etc. Tous les jours, matinée et soirée à la Grande Ménagerie Laurent, où les plus fameux dompteurs présentent un lot de fauves superbes et remarquablement dressés. Gros succès du dompteur Laurent, qui fait travailler de terribles lions.

MENAGERIE LAURENT. — Tous les jours, matinée et soirée à la Grande Ménagerie Laurent, où les plus fameux dompteurs présentent un lot de fauves superbes et remarquablement dressés. Gros succès du dompteur Laurent, qui fait travailler de terribles lions.

MENAGERIE LAURENT. — Tous les jours, matinée et soirée à la Grande Ménagerie Laurent, où les plus fameux dompteurs présentent un lot de fauves superbes et remarquablement dressés. Gros succès du dompteur Laurent, qui fait travailler de terribles lions.

MENAGERIE LAURENT. — Tous les jours, matinée et soirée à la Grande Ménagerie Laurent, où les plus fameux dompteurs présentent un lot de fauves superbes et remarquablement dressés. Gros succès du dompteur Laurent, qui fait travailler de terribles lions.

La Botte 1'95

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Se trouve chez Pharmaciens, Herboristes, Epiciers.

Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

Montres

Longines
Élégantes et précises.

ÉTAT CIVIL

DECES du 10 octobre

Mme Soupre, 57 ans, rue de l'Abattoir, 68. Joseph Bonifazi, 63 ans, r. Dufour-Dubergier, 9. Décès militaire Henri Grimaud, 18 ans, soldat au 3^e colonial.

CONVOIS FUNEBRES du 11 octobre

Dans les paroisses: St-Bruno: 7 h. 45, Mme veuve Charbonnier, rue Joseph-Abria, 31. — 4 h. 30, M. J. Chauvage, rue Courpon, 64. St-Croix: 8 h. 45, M. J. Soupre, 68, rue de l'Abattoir. St-Paul-St-François: 1 h. 30, M. R. Bernard, rue du Loup, 14. Sacré-Cœur: 1 h. 45, M. A. Labrouquère, rue de Lavaud, 57. St-Augustin: 8 h. 45, Mme veuve Dartenset, chemin du Mouchon, 73. Autres convois: 8 heures: Mme P. Glandier, hôpital St-André. 8 heures: M. T. Hutchinson, rue Cassinon, 21. 1 heure: M. L. Barry, hôpital St-André. 4 heures: M. S. Garscau, porte du Clémétière. 4 heures: Mlle L. Le Roch, rue Minvielle, 28.

CONVOI FUNÈBRE

Mme veuve Marin et sa fille, M. et Mme Lagarde, M. et Mme Jean Marin et leurs enfants, M. et Mme Aramon et leurs enfants, M. L. Cavallé et sa fille, M. et Mme Gauthier et leur fils, les familles Guillemoulat, Boyer, Marolle, Mercho, Mothes, Cavallé prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Hilarion MARIN,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin, allié, qui auront lieu le jeudi 12 octobre, en l'église de Saint-Bruno. On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 68, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE

Mme veuve Joseph Bonifazi et leurs enfants, M. et Mme Gabriel Perrin et leurs enfants, M. André Bonifazi et ses enfants, M. et Mme Jean Bonifazi et leur fille, M. V. et Mme J. Bonifazi (de Mons, Suisse), M. et Mme J. Bonifazi et leur fille (de Poitiers), M. et Mme R. Demund et leur fille, M. et Mme Colmiche et leur fille, M. G. Bonifazi, les familles Tiefenthal (de Suisse et d'Angoulême), Maysonnave, Mauvezin, Fousard (de Poitiers), Perrin, Bataglia prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Joseph BONIFAZI,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et allié, qui auront lieu le jeudi 12 octobre, en la primatiale Saint-André. On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue Dufour-Dubergier, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE

M. Jean Soupre, M. et Mme J. Coni et leur fille, M. A. Soupre (au front), les familles Hostins et Pastour prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jean SOUPRE,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, qui auront lieu le mercredi 11 courant, en l'église Sainte-Croix. On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 68, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts. A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Cauderan, où aura lieu l'inhumation. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS

M. Fr. Bénéch, chef d'escadron d'artillerie en retraite, et Mme Fr. Bénéch, M. P. Bénéch, enseignant de vaisseau M. J. Bénéch (au front), Mme veuve Escalas, M. et Mme H. Bénéch et leur fille, Mmes Tortell, les familles Dulac, Liénard et M. Soula ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jean BENECH,

attaché à la Banque de France, soldat au 214^e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur le 9 septembre 1916, à l'âge de 25 ans, leur fils, frère, petit-fils, neveu, petit-neveu, cousin germain et cousin. Des messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme Albert Felletin, M. et Mme C. Felletin, M. et Mme Ch. Felletin, M. et Mme E. Dupuy, M. et Mme G. Dupuy et leurs enfants, M. et Mme J. Guyot et leur fils, M. R. Dupuy (au front), les familles Escribe, Eymont, Dupuy, Abadie, Pujol, Dubuc, Attané, veuve Prévo-Dinant, H. et G. Prévo, Thuillier et Vissac ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Albert FELLETTIN,

sergent au 41^e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur le 20 juillet, à l'âge de 29 ans, leur époux, fils, frère, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, et les informant qu'une messe sera dite le vendredi 12 courant, à dix heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de son âme.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Boumore et leurs enfants, les familles Bouny font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Robert BOUMORE,

soldat mitrailleur, 1^{er} colonial, cité à l'ordre de la division, décoré de la croix de guerre (étoile), mort pour la France le 12 juin 1916, à l'âge de 25 ans, leur fils, frère, neveu et cousin, et les informant qu'une messe sera dite le jeudi 12 octobre, à neuf heures, en l'église Saint-Bruno.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme L. Richaume, Mlle Jane Richaume, les familles Dugat, Lacaze, Richaume, Richaume, Martin, Armand, Mervilleau, Bousquet, Grain, Yvon, Cousture, Anouilh ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Roland RICHAUME,

caporal au 21^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 septembre 1916, à l'âge de 29 ans. Une messe sera dite le jeudi 12 octobre, à neuf heures, en l'église Saint-Sernin, pour le repos de son âme, et pour celle de son frère, Roger RICHAUME, tombé au champ d'honneur le 14 octobre 1914.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. Poullin, entrep., le docteur Fernand Fournier, médecin aide-major de 1^{re} classe au 43^e d'artillerie (au front); M. et Mme Lamy et leurs enfants (de Saumur), Mme veuve Poullin (de Paris), M. et Mme Girard (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Lieutenant Robert POULLIN, du 15^e bataillon de chasseurs, titulaire de quatre citations, décoré de la croix de guerre avec palmes, tombé au champ d'honneur le 14 septembre 1916, à l'âge de 25 ans, leur fils, frère, neveu et cousin, et les informant qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le samedi 14 octobre, à dix heures, dans l'église Sainte-Eulalie. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Denivelle, sa famille, son fils (au front) ont la douleur de faire part de la mort de

M. Frédéric DENIVELLE, plisseur, rue du 114, 23, mort en villégiature le 31 août; remercient les personnes qui leur ont envoyé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance. Les cérémonies religieuses ont été célébrées à Ruffec, et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

REMERCIEMENTS

Mme et M. Edouard Duphil et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean ORNON, leur père, ainsi que les nombreux parents et amis qui, n'ayant pu y assister, leur ont fait parvenir leurs condoléances.

ANNIVERSAIRE

Toutes les messes qui se feront à l'occasion de la fête de la Sainte-Eulalie le jeudi 12 octobre seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme veuve Th^{le} RODEL, née LEFURNIER. La famille assistera à celle de dix heures.

ANNIVERSAIRE

Une messe sera dite le jeudi 12 octobre, à dix heures, dans l'église Saint-André (chapelle du Mont-Carmel), pour le repos de l'âme de

Henri THAMIN, sergent pilote-aviateur, mort pour la France le 11 octobre 1915. La famille y assistera.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 10 octobre

Montés enrade: Barbary, st. ang., c. Osarse, de Newport-News, Saint-Quentin, st. ang., c. Sutherland, de dito. Marvina, god. fr., c. Larro, de Port-Talbot. Saint-Joseph, god. fr., c. Lessare, de Swansea. Dabattie, st. norv., c. Werring, de Glasgow. Ida, st. norv., c. Halversen, de Port-Talbot. San-Andres, st. norv., c. Simpson, des Canaries.

Ophélie, god. fr., c. Chaton, de Saint-Pierre-et-Miquelon (avec morues). Nominé, god. fr., c. Visé, de Terre-

La Fiancée de Bruges

PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

TROISIEME PARTIE Un Grand Blessé

III L'Hôpital auxiliaire Kermeur (suite.)

— Evidemment, mais il nous avait entendus rédiger notre lettre au capitaine avant le combat; et par affection pour nous... il m'a dit beaucoup d'odieux, Fil-d'Archal, et moi aussi, je crois.

— Ah! vous avez écrit à ce... Falkyn?

— Oui, quand il nous aimait de nous tendre. Mais ne parlons plus de cela, je suis fatigué. Il me semble que j'ai somnolé.

— Dors, mon cher Pierre, ne résiste pas à ce bienfait somnolent. Tu as besoin de beaucoup de forces pour demain.

— Ah! oui, l'opération.

Le visage de Pierre s'assombrit.

— Si je revois Odile, murmura-t-il... mais est-ce que je la reverrai jamais?

— Oui, dit André avec force, tu la reverras... je te le jure.

— Quand?

— Les que l'opération sera faite.

Pierre eut un triste soupir.

— Tu veux me donner du courage et tu mens à plaisir.

— Je ne mens pas, dit André gravement, je te donne ma parole d'honneur, Pierre, ma parole de gentilhomme, que Mlle van Missen est en route pour venir te voir. Tu l'auras déjà vue si tu étais plus raisonnable.

— C'est vrai?... c'est vrai?... Et tu ne me disais rien?

— Allons, voilà que tu t'exaltes encore... Je me tais.

— Non... parle... parle... je serai calme.

— Non, tu ne seras pas calme, tu ne le seras pas, et moi j'ai eu tort de trop parler.

— Pourquoi ne m'a-t-elle pas écrit?

— Elle ne le pouvait pas. Elle était chez les Allemands.

— Elle a donc pu quitter la Belgique?

— Oui... grâce à Georges Heris.

— Depuis quand?

— Ah! tu m'ennuies... tu abuses de mon amitié pour me faire dire des choses que je devrais taire. Et voilà assez. C'est le docteur à présent, qui reprend le dessus. Tu ne sauras plus rien. Tu vas être opéré. J'ai répondu de ta vie à Mlle van Missen, et j'y ai promis également de ne rien te dire jusqu'après l'opération. Tu m'as fait manquer à ma parole, c'est très mal; tais-toi. Odile t'aime, tu la verras... mais après l'opération. Bonsoir.

Là-dessus, sans vouloir écouter les supplications de Pierre ivre de joie et de bonheur, le docteur de Kermeur s'enfuit de la chambre de son ami.

Il ne pouvait plus se contenir, cacher son trouble.

— Seigneur! fit-il lorsqu'il eut regagné son cabinet de travail, que va-t-il arriver de tout ceci? N'arrive point comme un insecte malade en faisant venir Odile? Non... elle l'aime... elle mentira. Il faut qu'elle mente jusqu'à ce qu'il soit hors de danger. Alors, cela la regarde. Ah! je suis bien content que l'abbé arrive. Mon cousin est un homme de bon conseil, il trouvera peut-être une solution élégante. Mais, au fait, cette chose sensationnelle... c'était cela... le combat entre Pierre et ce brigand de Falkyn. L'abbé croit l'avoir tué. S'il pouvait dire vrai... ça arrangerait tout.

— Entrez! Tiens, le capitaine Babriot. Bonjour, mon capitaine... quel bon vent vous amène?

— Un ordre du général Lannois, de passage à Rennes demain, et qui ira dans les hôpitaux décorer les blessés... Vous en avez trois chez vous, Sinclair, Légion d'honneur, un certain Bluet, prénom illisible, dit Fil-d'Archal, croix de guerre, et le capitaine Rouzet, médaille militaire. Le général sera ici à onze heures.

— Eh bien! fit Kermeur à l'officier ahuri, je suis enchanté... ça tombe à pic!

Remise de Décoration

Onze heures venaient de sonner. Le général Lannois, accompagné de plusieurs officiers, venait de pénétrer dans l'hôpital auxiliaire.

André de Kermeur, entouré de ses collègues et d'une partie du personnel, allait à la rencontre du général, le conduisant auprès de Fil-d'Archal.

La croix de guerre fut remise, avec le cérémonial accoutumé, au brave Parisien tout ému.

Fil-d'Archal ébloui, avait mis de côté sa blouse coutumière.

Il ne sut que balbutier:

— Mon général... y a pas de quoi... je vous remercie.

Et puis, retrouvant toute sa voix, il lança un remerciement.

— Vive la France!

Et stupéfait de son audace, il regarda effaré ceux qui l'entouraient.

Le général se mit à rire, lui tendit la main.

— Tu es un brave garçon. Je suis sûr que tu es moins intimidé devant l'ennemi.

— Pour sûr, murmura Fil-d'Archal, devant les Boches, on s'en fait pas... on sait bien qu'on les aura... et j'espère bien, dès que je serai guéri, malgré qu'il me manque une oreille, revenir là-bas pour le grand bal.

— Très bien! c'est très bien, mon ami! Ou est le caporal?

— Par ici, mon général! dit André, conduisant les officiers à la chambre où se trouvait le titulaire de la médaille militaire.

Celui-ci ne dit rien.

Il avait déjà la croix de guerre.

Il savait ce que c'était que d'être décoré. Enfin, on se rendit à la chambre de Pierre.

Le sergent Sinclair, renversé sur son oreiller était affreusement pâle, mais dans ses yeux brillait une joie intense.

— Etait-ce de l'honneur qui lui était échu? — Etait-ce la pensée qu'il allait voir Odile? — André de Kermeur, qui l'examinait, penchait pour cette dernière hypothèse.

Mais il est permis de supposer que la décoration si méritée qu'on lui apportait n'était pas étrangère au contentement qui se lisait sur ses traits.

Le général Lannois prononça les paroles

traditionnelles épingla sur la chemise de Pierre la croix de la Légion d'honneur et lui donna l'accolade.

— Sergent Sinclair, dit-il ensuite, je suis heureux de vous remettre cette décoration, qui n'est que la juste récompense de vos exploits. Je déplore que la blessure que vous avez reçue prive désormais l'armée de vos services. Votre absence du front sera regrettée vivement par vos frères d'armes, par vos chefs, par tous ceux qui, vous connaissant, ont pu vous apprécier. Je vous souhaite une prompte guérison.

— Merci, mon général! dit Pierre d'une voix blanche. Je suis récompensé au delà de mes mérites. Mon seul regret, lorsque je serai privé de mon bras, sera de ne plus pouvoir servir la France. Mais ce qui me console, c'est que ceux qui resteront ne failliront pas à la tâche qui leur incombe, et j'ai la certitude que le jour n'est pas loin où ils chasseront de notre cher pays l'envahisseur.

Il allait continuer, mais une faiblesse le prit, éteignit sa voix, le rejeta sans force sur l'oreiller.

— Il faut le laisser, dit vivement André. Cette cérémonie l'a trop ému.

Le général Lannois salua le nouveau légionnaire.

Les officiers l'imitèrent, et tous, sans mot dire, sans bruit, se retirèrent.

André de Kermeur resta près de Pierre avec le docteur Chassagne.

Il se pencha vers son ami, lui mit la main sur le front.

— Pierre murmura.

— Odile?

— Tout à l'heure... ce soir! dit André au hasard.

— Et l'opération?

(A suivre.)

La Destruction des Animaux nuisibles

La préfecture de la Gironde nous communique le texte arrêté par M. le Ministre de l'Agriculture vient de donner son approbation.

Elle nous prie de faire remarquer qu'il s'agit non pas de chasse, mais uniquement de destruction des animaux nuisibles.

Arrêté :

Article 1er. Les dispositions de l'arrêté réglementaire permanent susvisé sont modifiées comme suit en ce qui concerne la destruction des animaux nuisibles et nuisibles :

1. Lapins. — Les propriétaires, possesseurs et fermiers et leurs délégués, ainsi que les détenteurs du droit de chasse et leurs préposés, sont autorisés à capturer les lapins en tous temps, et par tous les moyens autres que les collets ou lacets. Ils pourront, après enquête, obtenir des autorisations individuelles d'emploi du fusil valables pour la destruction des lapins deux jours par semaine, les dimanches et jeudis (et exceptionnellement un troisième jour en cas de nécessité), pendant une période déterminée qui ne pourra excéder deux mois ni s'étendre au delà du 30 avril. Ces autorisations pourront être prorogées, s'il est reconnu nécessaire; elles seront retirées immédiatement en cas d'abus constatés.

Les bénéficiaires des autorisations pourront se faire accompagner par un certain nombre de tireurs laissés à leur désignation. Ce nombre sera fixé sur l'autorisation d'après la superficie de la propriété à défendre.

Les demandes d'autorisation seront établies conformément aux prescriptions de l'article 14 de l'arrêté réglementaire susvisé.

2. Bêtes fauves : sangliers, renards, blaireaux, loutres, fouines et putois. — Les propriétaires (exploitants ou non) et les fermiers pourront, sur leur demande établie comme il est dit ci-dessus, obtenir des autorisations individuelles de repousser et de détruire au fusil en tout temps et même la nuit les bêtes fauves qui porteraient dommage à leurs propriétés. Ces autorisations seront exceptionnellement valables tous les jours pendant une période déterminée et pourront être renouvelées.

3. Oiseaux nuisibles : corbeaux, pies, gais et oiseaux de proie. — Il est recommandé aux propriétaires, possesseurs ou fermiers de détruire les nids des oiseaux classés comme nuisibles. Des autorisations d'emploi du fusil pourront leur être accordées, à l'époque de la reproduction, pour la destruction des nids et des oiseaux nuisibles situés aux abords de ces nids.

Indépendamment de ces déclarations prescrites en vertu de la loi du 23 juillet 1907, en ce qui concerne les corbeaux et les pies, des autorisations individuelles d'emploi du fusil pourront être accordées sur des demandes établies comme il est dit ci-dessus, aux propriétaires, possesseurs ou fermiers, afin de leur permettre de défendre efficacement leurs récoltes ou leurs basses-cours contre les oiseaux nuisibles. Ces autorisations, accordées après enquête pour une durée strictement limitée à la période pendant laquelle il y a lieu de protéger la récolte ou la basse-cour, seront valables exceptionnellement tous les jours de la semaine; mais pour éviter le braconnage, elles spécifieront que l'emploi du fusil n'est permis que pour repousser et détruire lesdits oiseaux sur

les champs portant les récoltes à défendre ou à proximité des basses-cours à protéger.

Art. 2. — A partir de ce jour jusqu'au 30 novembre prochain inclus, les propriétaires, métayers et fermiers sont autorisés à détruire sur leurs terres et à proximité des emplacements à défendre, à l'aide de filets à mailles de 4 centimètres de côté, mesurés de nœud à nœud, les oiseaux classés comme nuisibles par l'article 10 de l'arrêté réglementaire permanent du 28 juillet 1913, et notamment les palombes et tourterelles.

Toutefois, lorsque l'emploi du fusil sera, après enquête, reconnu nécessaire pour protéger les emplacements contre les palombes et tourterelles, et les vignobles contre les grives et les merles, il sera accordé des autorisations spéciales, dans les conditions prévues au dernier paragraphe de l'article premier.

Art. 3. — Les gardes particuliers assermentés sont autorisés à détruire en tous temps les animaux nuisibles au fusil, à condition d'être munis du permis prévu à l'article 2.

Art. 4. — Pour éviter toute atteinte à la sécurité publique, pour ne pas favoriser le braconnage, et dans le but de sauvegarder à la fois les intérêts du Trésor et ceux des communes, nul ne pourra se livrer, à l'aide du fusil, à la destruction des animaux nuisibles, s'il n'a, au préalable, acquitté les droits afférents au permis prévu par la loi du 3 mai 1844, et obtenu ce permis, dont la délivrance ne comporte, par elle-même aucun droit de procéder à ces destructions. Ceux qui en seront munis auront seulement le droit de procéder ou de prendre part comme invités, le cas échéant, aux destructions au fusil, lorsqu'elles auront été régulièrement autorisées par le préfet.

Toutefois, le permis ne sera pas exigé des destructeurs employant le fusil :

1° Dans les battues administratives ordonnées par le préfet pour la destruction des sangliers, loutres, fouines et blaireaux, ou organisées, après autorisation préfectorale, par les maires, de concert avec les propriétaires ou locataires du droit de chasse pour la destruction de tous les animaux classés comme nuisibles.

2° Pour l'exercice, par les propriétaires ou fermiers, du droit de repousser et de détruire les bêtes fauves qui porteraient dommage à leurs propriétés.

En seront également dispensés, les permissionnaires de la zone des armées, pour lesquels le titre de permission tiendra lieu de permis.

Art. 5. — Pour simplifier les formalités et hâter la délivrance des autorisations individuelles d'emploi du fusil, elles pourront être données par le préfet, sous forme de lettre.

Art. 6. — Les sangliers et les lapins de garenne, morts, peuvent, comme précédemment, être importés, transportés, colportés et vendus en tous temps sans aucune formalité.

L'Italie fête les Prisonniers irrédentistes

Turin, 10 octobre. — Turin a fait un accueil enthousiaste aux prisonniers des provinces irrédentistes restitués par la Russie.

LETTRE DU MAROC

A propos de la Foire de Fez - La Ville mystérieuse

Le 15 octobre prochain s'ouvrira la foire de Fez. Cette manifestation, d'ordre purement économique, est appelée à une grande réussite. Elle éveille une vive curiosité; elle est attendue avec impatience. Il ne s'agit pas de gages plus sûrs de son succès.

Fez-la-Mystérieuse, rompant avec ses traditions, avec ses coutumes, avec ses usages séculaires, Fez va convoquer, dans le cadre imposant de ses murailles, les commerçants, les touristes étrangers. C'est là un événement considérable; il fera époque dans les annales du Maroc.

En attendant l'ouverture de cette manifestation du labour, il est, semble-t-il, opportun de donner un aperçu de la capitale marocaine inconnue aujourd'hui encore d'un grand nombre d'Européens.

L'origine de Fez? La première dynastie qui régna sur le Maroc fut celle des Idrissides; or, c'est le plus marquant de ces souverains, Idriss II, qui fonda Fez, entre 793 et 828.

La ville comprend trois quartiers : Fez-El-Bâli, la cité primitive; Fez-Djedid, le Fez moderne, et le Mellah, où sont cantonnés les israélites. Dans Fez-El-Bâli se trouve la Médina, centre industriel et commercial, remarquable surtout par son caractère extrêmement original.

La ville, protégée par ses remparts percés de portes monumentales à double battant, s'étend au fond d'une vallée. Vue en bloc, des hauteurs avoisinantes, elle offre un superbe coup d'œil avec ses palais, ses mosquées, ses tours, ses riches maisons particulières, et ses ruisseaux qui serpentent un peu partout et se transforment, par endroits, en bruyantes cascades.

La gare est construite depuis un an à peu près au milieu d'une plaine immense, à deux kilomètres de la ville. Ce lieu est nommé Dar-Debbagh. Non loin de la gare est une casbah, jadis résidence d'été du sultan, cette casbah est affectée actuellement aux différents services de l'administration militaire. Des jardins de l'intérieur s'élevaient, ailleurs, dans le ciel, les pylônes de la « sans-fil ».

Cette invention surgissant de l'ex-palais impérial entraîne, malgré soi, à de profondes méditations. Les coupeurs de routes — on désigne sous ce nom les rebelles qui détruisent inutilement, à présent, à leurs exploits favoris; ils ne parviendraient pas à isoler du monde ceux qui vivent au cœur même du pays.

Deux routes relient Dar-Debbagh à Fez : l'une aboutit à Bah-Segma; l'autre, longeant à droite, le camp de Dar-Mahrs, conduit soit à la porte du Mellah, soit à l'hôpital militaire, vers Fez-El-Bâli.

Il y a peu de temps, brillait par son absence, dans la capitale chrétienne, le souci de l'hygiène et de la propreté. On n'osait pas s'aventurer dans certaines rues sordi-

des et noires. Il n'en va plus de même à cette heure. Des améliorations très sensibles ont été apportées au point de vue de la salubrité et de la lumière.

Des percées très intelligemment faites en différents points de la ville permettent d'éviter d'interminables détours, et c'est par des voies étroites ou larges, mais bien empierrées et soigneusement entretenues, que le promeneur peut circuler dans Fez et en admirer toutes les merveilles. Sans doute, la civilisation française, pénétrant dans Fez, eût dû détruire le charme prenant, mystérieux. Elle a été — nous nous excusons de cette image — comme une sorte de Renaissance qui s'est opposée à une décrépitude plus accentuée de l'empire.

Néanmoins, lorsqu'on passe entre des murailles millénaires, lorsqu'on s'engage sous de sombres voûtes où fourmillent les indigènes en guenilles ou « endimanchés », lorsqu'on pénètre dans une de ces anciennes et somptueuses demeures arabes, agrémentées de jardins de rêve où la fraîcheur est constamment entretenue par une eau claire jaillissant des vasques; lorsqu'on s'arrête devant une fontaine en mosaïque où les fidèles vont faire leurs ablutions avant de franchir le seuil de la vénérable mosquée de Moulay-Idriss, lorsqu'on voit les cigognes planer et regagner leur nid posé, tel un corbeille, sur un minaret, lorsque, en un mot, l'Européen parcourt la capitale marocaine, il est toujours intrigué, étonné, séduit. Il a l'impression d'un monde étrange qui se révèle. Il juge aussi quelle devait être, il y a des siècles, la splendeur de cette cité, dont l'ordonnance harmonieuse est restée ce qu'elle était.

Depuis la signature de l'Acte d'Algésiras, le 7 avril 1906, il ne s'est produit, à Fez, que deux événements malheureux :

Au printemps 1911, la ville fut investie par les troupes rebelles; un corps expéditionnaire, sous les ordres du général Moïnier, la délivra le 21 mars 1911.

Treize mois plus tard, le 17 avril 1912, les troupes chrétiennes, insuffisamment encadrées d'officiers et de sous-officiers, se soulevèrent et entraînaient dans leur mouvement la population de Fez. Soixante Français furent massacrés. Une pyramide commémorative a été élevée au cimetière militaire de Dar-Debbagh.

La chapelle française est aménagée dans un immeuble où se déroula un des épisodes sanglants de la dernière révolte. Dans les combles de l'édifice, sur la cloison, est fixé un tableau noir avec une croix au-dessus, sur lequel se détache, en lettres blanches, cette inscription :

A la mémoire des 3 télégraphistes tués dans cette maison le 17 avril 1912 Decaris, Migat, Ricard R. I. P.

Des taches de sang sont encore visibles dans le local, et des planches du parquet sont carbonisées. Les meurtriers avaient tenté d'incendier la pièce où s'étaient réfugiés les trois infortunés.

Du haut de l'église, la vue embrasse la masse compacte des terrasses sur lesquelles apparaissent, la chaleur du jour tombée, les

élégantes Marocaines en leurs voiles d'une blancheur éclatante, et les Juives, plantureuses, dans leurs toilettes baroques.

Sur une colline, à droite, courent des bois d'oliviers et d'orangers. Les autres collines, sont couvertes de fleurs ou de cultures diverses. Au flanc de l'une d'elles, on aperçoit les ruines d'un pavillon. C'est le tombeau des Mérinides Arabes venus de l'Est, et qui établirent leur puissance sur le Maroc au milieu du treizième siècle.

De Méchouas, où se tiendra la foire, les promeneurs pourront en passer dans le vaste parc du sultan, et visiter sa ménagerie, construite en bordure d'un parterre délicieusement fleuri, et où le chant des petits oiseaux se mêle au roulement des ramiers.

Nous eûmes déjà, au début de la guerre, l'occasion de voir les pensionnaires de cette ménagerie. Il y avait alors, comme à présent, de beaux lions, dont les rugissements, le soir, s'entendaient loin à la ronde. C'est ici que Tartarin se fit bien accoutumé aux cris des fauves! Ces lions, nous le pensions, provenaient directement de l'Atlas... Mais une énorme caisse en bois, formant cage, abandonnée tout près, nous fit comprendre l'étendue de notre erreur. On pouvait lire, en effet, sur cette caisse : « Hamburg ».

Nous évoquons plus haut les récents souvenirs tragiques de Fez. La ville, gardée par de nombreuses troupes et dominée par six forts, est, maintenant, accueillante et sûre. On peut y circuler sans craindre ni pour sa vie ni pour sa bourse.

Au surplus, le Fazi — l'habitant de Fez — aime, admire et respecte la France. Il le prouva le 12 avril 1915 en recevant le général Lyautey. Sur la porte dite « Bab-Segma », donnant accès dans la ville, était, en effet, une pancarte avec cette inscription :

« Le résident vient rendre visite à la capitale. Par Dieu, lorsque son cheval passe devant vous, dites-lui que Fez est souriante de son arrivée ».

Ces mots de bienvenue témoignent assez et de l'habileté de notre politique indigène et du peu d'influence qu'ont aujourd'hui sur les populations marocaines « ces messieurs » du coup d'Agadir.

Maurice FERRUS.

Le Général Lyautey reçoit les Grands Caid du Sud

Fez, 10 octobre. — Une réception des caïds des tribus et des grands caïds du Sud a eu lieu à la résidence, en présence des vizirs, des hauts fonctionnaires chrétiens et des membres de la colonie française.

Le général Lyautey, entouré de MM. Lallier, du Coudray et Gaillard, du général Guerrier et des principaux chefs de service du protectorat, s'est entretenu quelques instants avec les représentants des diverses tribus du Maroc.

Légion d'Honneur

Est porté au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur :

M. Fricquegnon, colonel d'infanterie coloniale ; A fait preuve de belles qualités militaires et d'une énergie remarquable pendant sept mois de dures opérations dans le Haut-Laos et à pu, grâce à ses dispositions judicieuses, à l'autorité qu'il a déployée, rejeter hors de nos frontières des bandes de pirates qui les avaient franchies, en leur infligeant des pertes sensibles. Croix de guerre.

Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

TROISIEME PARTIE La Guerre infâme

Autrefois, il n'y a pas longtemps encore, j'avais des tristesses, des désirs inavoués, des regrets du passé, des projets incertains, vagues, des doutes et des craintes, pour l'avenir.

« Désormais, tout est effacé. Je n'ai plus qu'une ambition et un seul désir ».

« Mon ambition, c'est de contribuer pour ma faible part au salut de mon pays; c'est de le défendre au péril de ma vie et de prouver à ceux qui auraient pu me soupçonner d'une faiblesse ou d'une trahison, que je suis digne de leur estime et incapable d'une lâcheté ».

« Mon unique désir, c'est de l'entourer de soins qui le prouvent à quel point je t'aime ».

et de finir mes jours auprès de toi, dans une union sans nuage.

« Ma chère Frida puissent ces quelques lignes, qu'un camarade sur, qui part pour Paris, doit te remettre, apaiser tes douleurs de mère, te rassurer sur mes sentiments en t'affirmant ma volonté de ne vivre que pour ton bonheur et pour toi ! »

« A bientôt, mon amie; j'espère trouver un moyen d'arriver jusqu'à toi, pour quelques minutes, pour une heure peut-être, puisque je sais que parfois tu te trouves à Sauval ».

« Crois en moi, crois en mon amour, et reçois le baiser que je t'envoie et que je voudrais déposer sur tes lèvres adorées ».

« Jean de Brault ».

Cette lettre était sincère. Un changement s'était fait dans l'âme du mari de Frédérique, de l'ancien amant de Marie Girault.

Attaché désormais par les liens d'une amitié fondée sur une estime commune avec l'excellent major Rupert, il s'était dit que ce serait un crime de reporter sa pensée vers celle qu'il avait tant aimée jadis.

D'un autre côté, il se disait encore que Frédérique lui avait donné la plus grande preuve d'amour qu'une femme comme elle puisse donner à un homme comme lui.

Qu'avait-il donc à faire ?

A tenir loyalement les engagements qu'il avait pris envers elle.

D'ailleurs, quelle autre était plus digne d'une tendresse entière et profonde que cette adorable femme ?

Son parti était donc pris.

Le mariage de son ancienne amie la séparait de lui à jamais.

XIV Dévouement

Palmyre entra.

— Madame m'appelle ?

— Oui.

— Pour aller à Sauval ?

— Chez mon père, d'abord.

Palmyre rangea quelques meubles dans la chambre où régnait un certain désordre.

Çà et là, des valises d'une forme spéciale étaient posées sur le lit, sur les fauteuils.

Une mallette contenant du linge, des jupes toutes simples, et ce qui eût surtout frappé un visiteur entrant à l'improviste, c'étaient de vagues odeurs de pharmacie qui devaient s'échapper d'un nécessaire très élégant, plein de flacons métalliques ou de cristaux de diverses couleurs, dans lequel Frédérique plaça le stylet dont elle avait un jour menacé le colonel Prater.

Après ces préparatifs terminés, elle dit à sa femme de chambre :

— Si vous êtes prête, Palmyre, nous n'avons qu'à nous mettre en route.

— Madame ne déjeune pas ?

— Mon père m'attend; nous déjeunerons chez lui.

Palmyre eut un sourire de satisfaction.

« Ca me permettra, pensa-t-elle, de causer un instant avec mon vieux Dubois ».

Les amis de la Normandie étaient nombreux.

Dubois, l'homme de confiance du baron Steinberg, était le plus près de son cœur, peut-être parce qu'il jouissait des plus grosses économies.

Une automobile se tenait toute prête devant la porte de l'hôtel.

C'était une confortable limousine de quarante chevaux, de nuance gris fer, d'une solidité à toute épreuve.

Les deux femmes descendirent, leurs bagages, légers en somme, à la main.

Un chauffeur, vigoureux en apparence malgré sa moustache grisonnante, se tenait à la portière.

Palmyre lui demanda :

— Vous êtes certain, Bernard, que la route de Paris à Compiègne est libre ?

— Parfaitement.

Il ajouta à voix basse, avec un clignement d'yeux expressif :

— D'ailleurs, ne craignez rien. Le drapeau de la Croix-Rouge ne nous protège-t-il pas ?

Ce n'était pas là le vrai fond de sa pensée. Il avait d'autres raisons de sécurité.

L'auto couleur d'ombre s'arrêta presque aussitôt à la porte de l'hôtel Steinberg.

C'était la première station.

Stoïquement, le baron, ayant cédé son hôtel aux médecins, chirurgiens, potards, blessés et malades, puisqu'il était converti en ambulance, était contraint, nous l'avons dit, de se confiner dans un coin où il avait tout juste une petite salle à manger et une chambre à coucher.

Il ne lui restait, en outre, qu'un seul appartement auquel il n'avait pas permis qu'on portât atteinte : c'était la chambre de sa fille.

Dubois empruntait la vaisselle et les mets de la table du maître, ainsi que la sienne, aux cuisines de cette espèce d'hôpital, ce qui était assez naturel, puisque le baron en faisait tous les frais.

Steinberg attendait sa fille.

Après les premières effusions, ils se mirent à table.

A côté du père et de la fille, deux servantes en acajou, à la mode de la Restauration, contenaient les bouteilles et les objets nécessaires à chacun d'eux.

L'omelette était sur la table, après d'un pâté dans sa croûte tandis qu'un fromage distingué se se prélassait sur une assiette à pied, en faisant vis-à-vis à un élégant pot de confiture.

Ce n'était pas un sardanapale, mais ça valait toujours mieux que le brouet noir des Spartiates.

— En temps de guerre... fit le baron, en manière d'excuse.

Il ajouta :

— Et puis, nos aïeux n'étaient pas si bêtes avec leurs petites servantes de bois. Au redoutable l'oreille des domestiques.

Il n'avait pu empêcher de réprimer une grimace sarcastique en prononçant ces mots; nos aïeux.

Où étaient-ils, ses aïeux à lui, le misérable, le sans-famille errant des quais de Constantinople ?

Il ne les avait jamais connus.

Il n'entendait pas Frédérique avec une sorte de rayonnement dans les yeux et une expression de joie profonde qu'il ne lui voyait plus depuis longtemps.

Il en fit la remarque et lui dit :

— Ou'as-tu donc ?

— Pourquoi me le demandez-vous ?

— Parce que tu parais... presque heureuse...

— Je le suis.

— As-tu des nouvelles de ton mari ?

— Oui.

(A suivre.)

Petite Correspondance

Revue de la Semaine

QUESTIONS MILITAIRES

G. V. Z., 31, brisée. — Il faudrait pour cela que votre mari fût l'objet d'un rappel de citation. Ecrivez à son ancien chef de corps ou à son capitaine, qui peuvent le proposer.

PRODUITS RESINEUX L'Essence de Térébenthine

Nous avons maintes fois exposé les différences de situation économique créées par la guerre, sur le terrain résineux, entre les principaux Etats producteurs de gommés (Etats-Unis, France, Espagne) et les grands pays consommateurs (Angleterre, Allemagne, Japon, etc.).

COMMENT FAUT-IL SOIGNER LE MAL DE DOS ?

Le mal de dos le plus léger doit être immédiatement traité par les Pilules Foster pour les Reins. Elles soulagent rapidement et guérissent définitivement; prises à temps, elles préviennent le terrible mal de Bright.

provois un mal de dos continu, tantôt sourd, tantôt violent; la nuit, les douleurs m'empêchaient de dormir, j'éprouvais des souffrances intolérables qui m'occasionnaient de nombreux maux tels que :

MAL DE DOS REBELLE

Le 22 décembre 1906, M. L. Barbé, place de Strasbourg, à Auch, nous disait : « Depuis six ans, je souffrais du mal de dos et je ne pouvais me baisser ni me courber sans souffrir davantage. Mon travail devenait de plus en plus pénible et de nombreux maux me tourmentaient. Au bout de quelques jours de traitement avec les Pilules Foster, je me sentis bien mieux, je continuai à me soigner avec confiance et en quinze jours environ mes reins étaient redevenus souples et tous mes maux avaient disparu. »

MAL DE DOS JOUR ET NUIT

Le 17 septembre 1909, Mme veuve Dauboin, à Craonnoy (Oise), nous disait : « J'éprouvais un mal de dos continu, tantôt sourd, tantôt violent; la nuit, les douleurs m'empêchaient de dormir, j'éprouvais des souffrances intolérables qui m'occasionnaient de nombreux maux tels que :

Toutes les lettres concernant les questions militaires doivent être adressées au Platon du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHE AUX BESTIAUX DE GENON Du 9 octobre.

Table with 3 columns: Animaux, Poids, Prix par tête. Includes rows for Veaux, Génisses, etc.

MARCHE DE PREMIERE MAIN du 10 octobre

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, dans les centres de Bordeaux : Agneaux. — PAYS ou Aveyron, 1re qualité, les 100 kilos, 340 à 360 fr., 2e qualité, 290 à 310 fr.

Cette même réunion d'aujourd'hui samedi, on paya environ 400 fûts de bruis au cours actuel de 48 francs les 100 kilos, alors que Londres reste incrusté sur 216 pour le grade américain commun, 227 pour la nuance G, et le type extra-clair W W à 287.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Communales 1879, 421; 1880, 469; 1891, 291 25; 1892, 324; 1893, 325; 1906, 362 50; 1913, 195.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 7/8 à 27 8/8; Espagne, 5 84 à 5 90; Hollande, 2 36 à 2 40; Italie, 90 à 91; New-York, 80 1/2 à 80 3/4; Portugal, 300 à 410; Pérou, 100 à 110; Suisse, 109 1/2 à 111 1/2; Danemark, 156 à 160; Suède, 104 1/2 à 108 1/2; Norvège, 160 1/2 à 164 1/2; Canada, 580 1/2 à 586 1/2.

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 85 20; Barcelone, 85 20; Lisbonne, 702; Buenos-Ayres (or), 49 9/16; Rio-de-Janeiro, 12 5/16; Valparaiso, 10 2/32.

INFORMATIONS FINANCIERES

L'Eclairage Electrique, 8, rue d'Aguesseau, à Paris, porte son capital de 11.625.000 francs à 15.000.000 francs par l'émission de 27.000 actions de 500 francs.

MARCHE DE TOULOUSE

Blés, prix à la taxe: blé, les 60 kilos, 21 fr. à 21 fr. 50; blé de vol, les 60 kilos, 21 fr. à 21 fr. 50; blé de vol, les 60 kilos, 21 fr. à 21 fr. 50; blé de vol, les 60 kilos, 21 fr. à 21 fr. 50.

BOURSE DE BORDEAUX du 10 octobre 1916

Au comptant: 5 % nominatif petite coupure, 61 65; dit au porteur petite coupure, 61 70. — Tunisiennes 3 %, 325 50 — Maroc 4 % 1914, 424.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MEDITERRANEE

L'Hiver à la Côte d'Azur

1° Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai 1917.

BOURSE DE PARIS du 10 octobre 1916

BULLETIN FINANCIER

INDISPENSABLE à toute Personne qui Voyage

Indicateur P G

CHEMINS DE FER MIDI — ORLEANS — ETAT Economiques & Départementaux

Service d'HIVER au 11 Octobre

comprenant les nombreuses modifications qui viennent d'être faites aux horaires sur les trois grands réseaux et sur la plupart des lignes économiques ou départementales.

Indicateur P G est en vente dans tous les magasins et dépôts de la « Petite Gironde », les kiosques et les bibliothèques des gares.

Prix : 40 centimes (Franco poste, 45 centimes.)

Je ne fume que le NIL

HERNIES. Le Bandage GLASER guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

OMEGA. PRECISE ROBUSTE. MONTRE BRACELET. Ce Soir avant le repas un GRAIN de VALS, résultat demain matin.

Pâte Dentifrice DU BON SECOURS. Pour les Usines de Guerre. LAMPES ordin. et 1/2 Watt pour ECLAIRAGE CARBURE pour Eclairage et Soudure.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. Foire de Fez (15 octobre-1er novembre 1916). A l'occasion de la Foire de Fez, la Compagnie d'Orléans accordera, pour le transport sur son réseau, aux instruments, objets, produits, etc., qui devront être exposés, la réduction de 50 % prévue par ses tarifs G. V. No 19 et P. V. No 29.

Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraud, 11. Bordeaux. Machines rotatives Marquet.

ON DEMANDE jeune manœuvre pour travail de char. S'adresser 27 rue Peyronnet, 27. COLLIER un rang perles per. Dr. r. d'Albret, Ag. Ad. J. L.

AV. bon fonds de réparation automobiles fondé depuis plus de 60 ans, 11 place Tourny. DEMANDE un ouvrier tôlier, travail assuré bien payé, 52, rue Aurélie 52 Bordeaux.

Vaches laitières A V. BEAU meublé à céder, rapport 10.000 fr. Prix 15.000 fr. Progrès, impasse St-Catherine, 2. CAVE de vin. Vente 800 barriques de vin. An. Prix 2.500 fr. Progrès, impasse St-Catherine, 2.

Mécanicien demandé pour entretien scierie mécanique, 43, rue Gaston-Lespiault, Bordeaux. DEMANDE ouvrière modiste, 145, rue Sainte-Catherine, Bordx.

AV. 4 CHEVAUX plein service, ce, deux deux gros, 70, rue Prunier, 70, Bordeaux. ON DEMANDE employé bureau de 16 à 18 ans et débutant. Ec. Dugrains, Agence Havas, Bdx.

Regardez-moi bien

car toute boîte qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du



VERITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉURALGIES, POINTS de CÔTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :

« Le THERMOGÈNE, ouate réulsive et résolutive préparée par la Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille et sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté de Médecine de Paris, Pharmacien de 1^{re} classe. — Prix : 1'50.

MALADIES INTIMES

T. les jours de 9 à 12 et de 2 à 6 h. dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discretion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

Cure d'Automne

Voici les feuilles qui tombent, annonçant le mouvement descendant de la sève. C'est un fait reconnu qu'à l'AUTOMNE, tout comme au printemps, le sang, dans le corps humain, suit la même marche que la sève dans la plante. Il est donc de toute nécessité de régulariser cette CIRCULATION DU SANG, de laquelle dépendent la Vie et la Santé. Le meilleur moyen consiste à faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui guérit, sans poisons ni opérations, les Maladies Intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du RETOUR d'ÂGE, des Nerfs et de l'Estomac, Faiblesse, Neurasthénie, Troubles de la Circulation du SANG : Vertiges, Étourdissements, Lourdiers de tête, Éblouissements, Congestions, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, etc.



La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 4 francs le flacon, 4 fr. 60 franco gare. Les trois flacons, 12 fr. franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE DES DAMES. La boîte, 1 fr. 50; franco poste, 1 fr. 75.

(Notice contenant Renseignements gratuits.)

INSTITUT DE MUSIQUE 9, r. du Temple. Inscription d'élèves L. J., de 15 à 17 h.; jeudi, de 19 à 21 h.

PLAIES Variqueuses

Ulécres, Eczéma, Maladies de la Peau darts, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infatigablement guéris, même en travailant. TRAITEMENT VÉGÉTAL D'WOLF Pour recevoir cette merveilleuse méthode, écrire à M. A. PASSERIEUX (52 L.), Spécialiste 44 Rue des Faubourgs, BORDEAUX

606 10, rue Margaux, Bordeaux Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

AV échoppe, r. Dauzat, 4 pièces, salle bains, jard., 4.500 fr. MAISON rue d'Alzon, 8 pièces, jardin, px 22.000 fr. CHALET rue Malbec, 5 pièces, grand jardin, 14.000 fr. Lataulade, 17, all. Damour, 1 à 24

AUXILIAIRE 19^e dragons, Mon. tauban (classe 17), demande permittant pour Bordeaux. CLAVERIE villa Odette, Pessac.

ENTREPRISE Videau, près Bergerac, demande charpentiers, menuisiers, plâtriers, maçons, à l'heure ou à forfait. Trav. de durée

3.000 bouteilles vin rouge St-Emilion 1911 (qual. par-taite), 1 fr. 75 la bouteille logée en caisse de 25. Tonray, Havas. Ecrire

ON DEM. aux Pneus Hutchinson, 4, rue du Chât. Trompette, un jeune homme pour courses et livraisons, présenté par ses parents. Bien rétribué.

ALCOOL On désire acheter pr alcool. Faire off. Ec. Gil, Havas.

ON DEM. bac à alcool fer b. état, de 30 à 50 hect. Ec. Plac, Havas

ON DEM. aux Pneus Hutchinson, 4, rue du Chât. Trompette, un jeune homme pour courses et livraisons, présenté par ses parents. Bien rétribué.

ON DEM. bac à alcool fer b. état, de 30 à 50 hect. Ec. Plac, Havas

ON DEM. aux Pneus Hutchinson, 4, rue du Chât. Trompette, un jeune homme pour courses et livraisons, présenté par ses parents. Bien rétribué.

ON DEM. bac à alcool fer b. état, de 30 à 50 hect. Ec. Plac, Havas

CHAUFFEURS de CHAUDIÈRES A VAPEUR (grosses unités) sont demandés à la Cie des tramways de Bordeaux, rue du Commandant-Marchand. S'y adresser.

ON DEMANDE OUVRIERS, travail facile, très bon salaire. Se présenter Usine Carde, chemin St-Antoine, La Souys, de 7 h. à 8 h. matin.

66^{me} VIN NOUVEAU 66^{me} VINICOLE NOUVELLE

PAPIER blanc ou imprimé pour pliage de marchandises à vendre. S'adresser au bureau du journal.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

Moteurs électriques Force, Lumière M. FONTANAUD 91^{bis}, rue Ste-Croix, Bordeaux Spécialité de Rebobinages tous systèmes, continu, altern. VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

USINE A VENDRE à Périgueux, 50 mèt rivière navigable, 2250 m² clôture, murs, grand bâtiment, S'a' 191, cours Saint-Jean, Bx.

Barriques et demi-muids à v. ou échanger contre vin nouveau. Jarry, forger, Grésillac, pr. Branne

ACHETE TOUT : meuble, linge, plume, vestiaire, bicyclette, débris après décès et cause départ. MASSEZ, c. Cécé, 26, Bdx.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS VOILETS, PERSIENNES PER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats PLANS et DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 25 à 41, rue des Sablières.

PORTRAITS D'ENFANTS FLOHIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

AV terrain industriel, raccordé à voie ferrée. S'ec 32, 54 Talcen

Cours de Con, Bons et Etotes Marabout et Autrucho Assortiment et bon marché

MERCERIE MODÈLE 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

VENDANGES. Pour avoir des vins sains, de belle qualité, éviter maladies, casse, etc. Employez les produits Legaux La Guyenne, 39, r. Ste-Colombe, Bx. Notice gratis. Agents demandés.

Poches en Papier Nouvelle augmentation des tarifs Travail facile, avantageux, sain surtout, pour fillettes de 13 ans et au-dessus. — ON GAGNE DE SUITE. — Egalement, des ouvrières sont demandées, 18, r. Dom-Devienne, près la gare du Midi, apprentis garçons de 13 ans et au-dessus payés.

ON DEMANDE acheter mobilier d'occas. Revend et march. s'abst. Ec. Dumas, Ag. Havas.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances.

DACTYLO-COMPTABLE demandée. Ec. Tylo, Agence Havas.

DEUXIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour hâter la Victoire, souscrivez à l'Emprunt. La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense nationale.

La nouvelle rente française 5 %, exempte d'impôts, garantie contre toute conversion avant le 1^{er} Janvier 1931, est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant; 23 fr. 75 le 16 Décembre 1916; 25 francs le 16 Février 1917; 25 francs le 16 Avril 1917. Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois ont droit au coupon venant à échéance le 16 Novembre 1916, ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50
Le rendement net à 5 fr. 70 %

La souscription ouverte le 5 Octobre sera close, au plus tard, le 29 Octobre 1916. La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Établissements de crédit, Agents de change et Notaires.

POUR PARAÎTRE LE 26 OCTOBRE :

LA GUERRE AÉRIENNE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE comprenant deux parties :

1^o L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE AÉRIENNE par Jacques MORTANE

donnera le récit de tous les faits d'aviation qui se sont produits depuis le 2 Août 1914 : les CHASSES, les COMBATS FANTASTIQUES, les BOMBARDEMENTS TERRIFIANTS, les RECONNAISSANCES HARDIES, etc., etc.

2^o LA GUERRE AÉRIENNE AU JOUR LE JOUR (Brillante collaboration)

tiendra le lecteur au courant des derniers exploits de nos « as », par leurs carnets de guerre, le récit par eux-mêmes de leurs plus tragiques aventures, etc.

Nombreux hors-texte en héliogravure :: Seize pages sous couverture ::

Le Numéro : 50 Centimes

EN SOUSCRIPTION : Six mois (26 n^{os}) : 12 fr. (au lieu 13 fr.) — Un An (52 n^{os}) : 23 fr. (au lieu 26 fr.) (Le prix de souscription sera augmenté à partir du 1^{er} Décembre)

L'Édition Française Illustrée 30, Rue de Provence — Paris

LA GUERRE AÉRIENNE sera en vente dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde.

RHUMATISMES

La goutte, sciatique, lumbago, douleurs, gravelle, sont guéris radicalement par le TRAITEMENT DU CHARTREUX, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavert, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérez vous-mêmes.

OUI !!!

mais Edouard BOISSIÈRE

colporteur, ondule encore mieux et à des prix de guerre. Pas de frais généraux. Travail irréprochable. Ondulation Marcel durable, 1 fr. 50. Schampooing, 1 fr. Teintures au Henna, Indiennes, 5 fr. Postiches d'art, invisibles. Leçons de coiffure et d'ondulation, 3 francs l'heure.

DIPLOMÉS. Boissière, colporteur de dames expert, hors concours, huit ans professeur à l'école supérieure de coiffure de Paris, 102, rue Judaïque, 102, BORDEAUX.

Acheter, fourgon 1.500 kil. env. r. Lamolle, rue du Hamel, 36, Bx

ON DEMANDE acheter mobilier d'occas. Revend et march. s'abst. Ec. Dumas, Ag. Havas.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances.

MOBILISE usine Paris dem. permis permittant p. Bordeaux. Ec. et indiquer emploi

Boissons gazeuses. — On demande un livreur, 37, rue Leyteire.

BICYCLETTE HOMME occasion à v. 135 fr., 121, cours d'Albret.

575^e Belle SALLE A MANGER d'occasion BAYLE, 43-45, cours d'Albret.

UNE DAME DU NORD voudrait se mettre en relations avec un marchand de vins en gros du Bordelais p. la représentation. Adr. J.

INGENIER A. et M. travaux non mobiliers, ancien directeur Soc. Import, excell. référ., dem. représentation, entreprise, direction ou conduite travaux, expertise, arbitrage, études terrain, projets etc., ou occupation temporaire. Adresse bureau journal.

PAROLES PRÉSIDENTIELLES



— Monsieur le Président a tort de reprendre de la langouste.... il dîne encore en gala ce soir !
— N'ayez crainte, mon cher, j'ai mon Charbon de Belloc pour bien digérer.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac apr les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHAREON DE BELLOC (poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC) à toute personne qui en fait la demande de la part de la Petite Gironde.

la Chicorée CAOUA

fait un café délicieux elle est pure et rafraîchissante pour que tout le monde la goûte est aussi vendue en paquet de 0.10

606

VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Guérison contrôlée par l'analyse du sang (Réaction de Wassermann), Clinique Wassermann, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

HUILE D'OLIVE

douce, vierge, gar. pure, 1^{re} qualité, postal 10 lit. fco votre gare au reçu mand. 2050 ou contre remb. 150. Echant. 060, et 5 lit. 124. M^{lle} Maurin Cinq Avenues Marseille.

Chantier d'auto espagnol, 32 a., demande place. Bonnes référ. Parle français. Brevet américain et bordelais. — SANCHEZ, rue Planterose, 40, Bordeaux.

M^{lle} MEYRE 82 — rue Judaïque — 82 BORDEAUX

BRODERIES

EN TOUS GENRES Broderie, Perlage et Soutache pour Robes et Manteaux

DESSINS — LEÇONS Prix Modérés

Solrées d'Hiver

seront agréablement et utilement remplis en apprenant dactylographie chez soi. Renseign. gratuits. Inter-Office, 52, all. Tourny, téléphone 9.01, où vous trouverez machines grandes marques en location, bas prix. Méthode spéciale de doigté. Succès garanti.

On demande jeunes gens de 16 à 18 ans, ou militaires réformés, pour le tri des correspondances au bureau de poste de Bordeaux-gare-Saint-Jean. Les postulants devront s'adresser au sous-chef de section (pavillon Nord, 2^{me} étage), gare du Midi.

PERDU portefeuille contenant 8.500 fr., avec divers papiers. Aviser M. Dubois, 12, rue Matabiau, Toulouse. Récompense.

PERDU dimanche soir par permissionnaire, montre et chaîne (souvenir de famille), de Bègles au chem. de Pessac, Rapp. 67, c. Victor-Hugo, Bègles. Récompense.

MM. CHANVRIEL FRÈRES recevront le 12 courant un convoi de chevaux de trait. — Rue Lecocq, 37, BORDEAUX.